

Rapport annuel d'activité du PTSM du Val d'Oise

Année 2024



Table des matières

Rapport annuel d'activité du PTSM du Val d'Oise	1
Année 2024.....	1
1.1 Méthodologie et contexte de la mise en œuvre du PTSM du Val d'Oise en 2024.....	3
1.1.1 Rappel du contexte et gouvernance.....	3
1.2 Action et missions du coordonnateur du PTSM	5
1.2.1 Présentation de l'équipe en charge de la coordination du PTSM	5
1.2.2 Appui à la mise en œuvre de certaines actions.....	6
1.2.3 Entretiens avec les pilotes et partenaires des actions.....	9
1.2.4 Participation à la dynamique régionale et nationale des coordonnateurs PTSM	11
1.3 Soutien à la mise en place d'une dynamique départementale autour du PTSM.....	11
1.3 Bilan transversal du PTSM	12
1.1.1 Fonctionnement des instances de gouvernance	12
1.1.2 Niveau de mise en œuvre des actions	15
Déployer les pratiques d'intervention précoce et de réhabilitation psychosociale en lien avec les acteurs du parcours du jeune, afin d'éviter, l'altération des fonctions cognitives et des compétences sociales.....	25
• Bilans de l'année 2024 et perspectives pour l'année 2025.....	52
Annexes	55

1.1 Méthodologie et contexte de la mise en œuvre du PTSM du Val d'Oise en 2024

1.1.1 Rappel du contexte et gouvernance

Le PTSM du Val d'Oise (PTSM 95) a été établi sur la base d'un diagnostic territorial détaillé qui a permis de dégager une feuille de route fixant 5 axes stratégiques assortis de 24 actions que sont :

- Repérer et améliorer l'accès aux soins psychiques ;
Prévenir et améliorer la gestion des situations de crise et des situations d'urgence ;
- Mettre en place un parcours de vie et santé sans rupture en vue du rétablissement et de l'inclusion ;
- Améliorer la coordination des acteurs de soins ville-hôpital ;
- Agir sur les déterminants sociaux, territoriaux et environnementaux de la santé mentale.

Le PTSM 95 a été arrêté par le Directeur Général de l'ARS Ile de France en date du 22 février 2021 (arrête n° DOS 2021/427).

Par la suite, des réflexions en COTECH ont permis d'actualiser le PTSM courant 2024 et de **retenir 13 fiches-actions** pour l'inscription dans le Contrat Territorial de Santé Mentale (CTSM) dont la signature est prévue en avril 2025.

Le pilotage du PTSM du Val d'Oise repose sur :

- Un **comité de pilotage (COPIL)** qui définit la stratégie territoriale de déploiement de la feuille de route et qui en priorise les actions.
- Un **comité technique (COTECH)** qui suit la mise en œuvre en lien avec le référent santé mentale de la DD-ARS 95 et l'équipe de coordination du PTSM 95
- Une **équipe de coordination du PTSM 95** mandatée pour assurer une mission générale d'appui, de coordination et d'animation pour le déploiement de la feuille de route du PTSM.

1.1.2 La feuille de route 2024 du PTSM

La feuille de route de l'année 2024 a été établie par le COTECH et validée par le COPIL du 18 janvier 2024. Il s'agit de la poursuite des actions engagées au titre de la feuille de route 2023, avec la mise en place de nouvelles actions, notamment sur les GEM (mise en place d'un groupe de travail afin d'animer la coordination des GEM), la stratégie globale de prévention du suicide et la fiche-action sur les urgences et les crises (protocole concernant le transport des soins sans consentement en cours de validation).

Le bilan de l'ensemble des actions du PTSM, dont les actions prioritaires, est détaillé par action dans la deuxième partie de ce rapport d'activités.

Enfin la priorité est toujours donnée au développement d'une dynamique départementale autour du PTSM 95, et d'une culture commune notamment à travers deux actions :

- La mise en place d'une page sur le réseau social professionnel LinkedIn dédiée au PTSM 95. Cette page a été mise en place au printemps 2022 et compte en décembre 2023 **501 utilisateurs** (contre **321 utilisateurs en décembre 2023**), qui réagissent régulièrement aux 54 publications et republications effectuées dans l'année
- L'organisation d'une **journée départementale de réhabilitation psycho-sociale portant sur l'autodétermination et le case management** : nourrie par l'intervention des différents pilotes des actions, cette journée, organisée le 24 septembre 2024, a été un grand succès avec la participation de **400 personnes**.



UNE COORGANISATION PTSM 95 / C360



Invitation à la journée de réhabilitation psycho-sociale / photos de l'évènement / logos des organisateurs 1

Perspectives 2025 en matière d'organisation des journées :

Cette journée de la réhabilitation psycho-sociale est la 3^e journée départementale PTSM 95 / C360 organisée dans le cadre du PTSM. Le bilan de ces évènements est toujours très positif, en permettant aux acteurs de la santé mentale au sens large de se rencontrer, et attire toujours plus de participants (400 pour ce dernier évènement). L'organisation même de ces journées mobilise un panel très important d'acteurs et permet de travailler au décroisement.

- Une C 360 et PTSM 95 sur la **santé mentale périnatale** en **mars 2025**, en lien avec le Réseau Périnatal RPVO, intitulée « Les Parcours en Santé Mentale Périnatale : tout un village »
- Une 3^{ème} journée C360 et PTSM 95 de la **réhabilitation psychosociale aura lieu en 2026, et son organisation sera amorcée en 2025.**

1.2 Action et missions du coordonnateur du PTSM

1.2.1 Présentation de l'équipe en charge de la coordination du PTSM

Le cabinet KPMG a été mandaté pour procéder à la mise en œuvre et la coordination du PTSM depuis janvier 2022, il effectue son action en lien avec le COPIL, dont la composition est celle de la Commission Spécialisée en Santé Mentale élargie du Conseil de Santé (CTS) du Val d'Oise.

Pour rappel, plusieurs missions lui ont été confiées :

- **Organiser et mettre en œuvre le projet territorial partagé de santé mentale avec l'ensemble des acteurs mobilisés sur la santé dans le Val d'Oise** : accompagnement à la mise en œuvre de certaines actions, organisation de groupes de travail, appui aux porteurs d'actions et animation d'une dynamique territoriale autour de la santé mentale.
- **Suivre et mettre en œuvre le PTSM** : assurer le suivi de la mise en œuvre du PTSM et rendre compte de l'état d'avancement des différentes actions inscrites dans le plan d'actions. Chaque

année, le bilan de la mise en œuvre est dressé dans le cadre du rapport d'activité. Le rapport de l'année 2024 a été élaboré grâce aux entretiens ou échanges mails menés avec chacun des pilotes et/ou partenaires de l'ensemble des fiches actions. L'équipe de coordination assure ainsi la rédaction du présent bilan annuel qu'elle transmet à l'ARS, ainsi qu'aux membres du COPIL et COTECH.

- **Diffuser une culture commune en matière de santé mentale** : au moyen de newsletters et de l'animation d'une page LinkedIn, ainsi que tout au long des actions organisées avec les acteurs.

Deux faits marquants pour la coordination en 2024 :

- **Un fonctionnement 2024 avec un budget réduit de 36%** : en effet, les années 2022 et 2023 ont été assurées avec un budget dédié à la coordination de 72 jours, puisque le budget 2021 n'avait pas été consommé et avait été redistribué sur les années 2022 et 2023. L'année 2024 a donc vu un **retour au budget prévu initialement**, soit 46 jours dédié à la coordination. Malgré cette diminution, l'équipe a fait le choix de privilégier l'animation et la participation à des groupes de travail ce qui a permis de maintenir la dynamique (20 sessions de groupes de travail en 2024 contre 23 en 2023). Par ailleurs, en lien avec cette diminution, certains groupes dont l'animation avait été lancé par la coordination PTSM ont pu s'autonomiser : c'est le cas pour le groupe Insertion Emploi (4 sessions animées par la coordination du PTSM, puis 1 en autonomie), l'organisation de la journée de réhabilitation psycho-sociale (2 sessions animées par la coordination PTSM puis 13 en autonomie) ou le Comité Habitat Logement (participation à 4 sessions du Comité Habitat Partenaires)
- **Le tuilage sur la fonction de coordinatrice** : En 2024, la coordinatrice du PTSM Cécile Courant est partie en congé maternité du 1^{er} mars au 1^{er} octobre 2024, elle a été remplacée sur cette période par Charlotte Mevil-Blanche, également consultante manager de l'Equipe Autonomie-Santé-Hôpital de KPMG, ce qui a permis à l'équipe d'assurer la continuité des actions prévues.

1.2.2 Appui à la mise en œuvre de certaines actions

Au-delà des entretiens réalisés, l'équipe de coordination a été amenée à animer et/ou participer à **20 sessions de 9 groupes** de travail sur l'année 2024 (contre 23 sessions en 2023) afin de faire avancer certaines des actions prévues dans le cadre du PTSM, comme indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

N° action	Thématique	Nombre de réunions en 2022	Nombre de réunions en 2023	Nombre de réunions en 2024
1	Equipe mobile	Elaboration d'une enquête - Passation de l'enquête	Animation d'1 session en 2023	1 groupe de travail pour l'actualisation de

		- Rédaction d'un livrable recensant l'ensemble des équipes mobiles santé mentale du département, leurs coordonnées et leurs pratiques d'interventions - Animation de 2 sessions de groupe de travail	Animation de 2 webinaires de restitutions auprès des équipes mobiles	l'annuaire équipes mobiles (à finaliser en 2025)
2	Psychiatrie périnatale	- Animation de 5 sessions de groupe de travail pour la rédaction d'un livrable - Elaboration d'une enquête et rédaction du livrable - Animation de 2 sessions de groupe de travail par le réseau Périnatalité RVPO sur le repérage de la dépression du post-partum : <i>participation de l'équipe du PTSM à une session</i> -	- Animation d'un webinaire de présentation de l'étude par la coordination PTSM et le RPVO auprès de 40 personnes	Animation de 5 groupes de travail pour l'organisation d'une journée départementale sur la santé périnatale
4	Réhabilitation psycho-sociale	- Animation d'1 session du groupe de travail par l'équipe de coordination PTSM - Puis 7 sessions de travail animée directement par le groupe - Organisation d'une journée départementale de la réhabilitation psychosociale le 11 octobre	Animation de 4 sessions du groupe de travail en 2023 - Organisation de la journée départementale « Regards croisés PTSM 95 et C360 » le 28 septembre 2023	Animation de 2 groupes de travail pour l'organisation de la journée de réhabilitation psycho-sociale (24 septembre 2024) 13 groupes de travail ensuite animés en autonomie par les acteurs
5	Psychotraumatisme	- Animation d'1 session du groupe de travail	- Animation de 5 sessions du groupe de travail en 2023	Actualisation de l'annuaire des professionnels formés au psychotraumatisme
8	Education Thérapeutique	- Animation de 7 sessions de groupe de travail par CoordETP 95 –	- Participation à 3 sessions du groupe de travail	Actualisation de l'annuaire avec la

		<i>participation de l'équipe de coordination PTSM à une session</i>	animé par CoordETP (sur 4 sessions animées)	mobilisation des coordinatrices CLSM
9	Prévention du Suicide	-	-	Organisation et animation d'une session du groupe de travail en présentiel pour le déploiement de la stratégie de prévention du suicide
14	Insertion Emploi	- Animation de 3 sessions du groupe de travail	- Animation de 5 sessions du groupe de travail - Appui à l'organisation du webinaire	Animation de 4 groupes de travail Participation à l'organisation de 2 actions de sensibilisation des employeurs au handicap psychique
17	Logement Accompagné		- Animation conjointe de 5 session du groupe de travail	Participation à 4 sessions du Comité Habitat Partenaires - Animation d'une réunion à destination des bailleurs sociaux
18	CLSM	- Animation de 2 session du groupe de travail	- 3 sessions du groupe de travail	1 session du groupe de travail CLSM
Autre projet	Projet Santé Mentale des Mineurs Protégés			2 sessions : - Animation d'un groupe de travail avec l'ASE - Participation au COPIL de la Consultation Mineur Vulnérable de Gonesse

L'ensemble des réunions animées par l'équipe de coordination PTSM ont fait l'objet d'un compte-rendu et relevé de décisions. Ces réunions sont un levier dans la mobilisation des acteurs autour du PTSM.

Par ailleurs, l'équipe de coordination est également mobilisée pour **l'outillage des différentes actions organisées** dans le cadre des groupes de travail (préparation des supports des actions de sensibilisation pour le groupe insertion et emploi, élaboration des annuaires des équipes mobiles, des annuaire des dispositifs de logement et d'hébergement et répertoire des professionnels formés au psychotraumatisme..).

L'année 2024 a permis d'associer de nouveaux acteurs aux différents groupes de travail :

- L'organisation de la **journée santé mentale périnatale** a ainsi permis de travailler de manière plus resserrée avec des **professionnels de la psychiatrie** (les 4 secteurs de psychiatrie étant impliqués dans le groupe de travail), ainsi qu'avec la **PMI** et des **établissements sociaux** (centres maternels notamment)
- Les travaux du **groupe de travail insertion / emploi** autour des temps de sensibilisation des employeurs au handicap psychique ont permis de travailler de manière plus resserrée avec les acteurs du **secteur privé**, via la mobilisation de la chambre de commerce et de l'industrie et différents réseaux d'employeurs
- Le **projet FIOP Santé Mentale Protégée** a permis des échanges avec les équipes de l'ASE et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ainsi que des psychiatres des différents secteurs de psychiatrie intéressés par le projet

A noter en effet l'implication de l'équipe dans le cadre de la demande de l'ARS Ile-de-France de co-piloter la réponse au FIOP sur la santé mentale des jeunes protégés (ASE-PJJ), qui a conduit à la réalisation **d'entretiens / groupes de travail avec les équipes de l'ASE et de la PJJ** afin d'échanger sur les besoins en santé mentale des jeunes et leur regard sur l'état des coopérations existantes avec les différents secteurs de psychiatrie, puis **d'échanges avec les secteurs de psychiatrie** afin de repérer l'existant et de travailler sur un nouveau projet pour 2025. Un groupe de travail est ainsi prévu le 9 janvier avec l'ASE, la PJJ, les 3 secteurs de psychiatrie concernée, afin d'avancer sur la réponse à rendre au 31 janvier 2025.

L'équipe de coordination souligne ainsi un niveau d'implication et de participation soutenu des acteurs autour des différentes démarches organisées, ainsi que l'élargissement du nombre de participants aux travaux du PTSM.

1.2.3 Entretiens avec les pilotes et partenaires des actions

Tout au long de l'année 2024, l'équipe de coordination PTSM a été amenée à échanger avec différents pilotes et partenaires d'actions du PTSM. Ces échanges avec une variété d'acteurs ont à la fois permis d'avoir des retours sur les avancées d'actions, d'appuyer certains acteurs dans la réalisation de l'action et de faire le bilan en fin d'année 2024 afin d'alimenter le présent rapport d'activités.

Le tableau ci-dessous liste l'ensemble des personnes avec lesquelles l'équipe s'est entretenue au moins une fois durant l'année :

Numéro de fiche-action	Thématique	Date	Institution / Structure	Personne
2	Psychiatrie périnatale	Mars 2024	SAAD PH	Equipe SAADPH

2	Psychiatrie périnatale	Janvier 2024	PMI	Corinne Rudelle, référente périnatalité PMI
2	Psychiatrie périnatale	Octobre 2024	RPVO	Hélène Payen
9	Stratégie Suicide	Avril 2024	Préparation du groupe de travail sur la stratégie suicide	Sophie (DAC)/Olga Bamiasso (VigilanS) Mélan
	Actualisation du CTSM	Juin 2024	UNAFAM / GEM	Entretien Dalila Moro
14	Emploi	Avril 2024		Adeline Attietallah
14	Emploi	Mai 2024	AFFIL (bailleurs sociaux)	
14	Emploi	Mai 2024	AGEFIPH	
	Projet Santé Mentale Protégée	Novembre 2024	CH Gonesse	Dr Rozenchwajg
	Projet Santé Mentale Protégée	Décembre 2024	CH Argenteuil	Pr Revah-Levy
	Projet Santé Mentale Protégée	Décembre 2024	CH Simone Veil	Dr Bourlier
	Projet Santé Mentale Protégée	Décembre 2024	ASE	Dr Verdier
	Projet Santé Mentale Protégée	Décembre 2024	PJJ	Grégory Marrec
	Rapport d'activité	Décembre 2024	CoordETP	Carolina Brito
	Rapport d'activité	Décembre 2024	Care	Dai Cung
	Autres projets	Décembre 2024	Psycom	Entretien avec Chloé Caldier
	Autres projets	Novembre 2024	INSERM	Présentation du projet Mentalo
Gouvernance		Tout au long de l'année		Echanges réguliers avec les membres du COTECH
Volet communication	Rédaction newsletter	Avril 2024	Sésame	Mme Exbrayat
	Rédaction newsletter	Avril 2024	BREF	Equipe Bref
	Rédaction newsletter	Novembre 2024	CH Argenteuil	Equipe Emippsy
	Rédaction newsletter	Novembre 2024	CSAPA	Unplugged (Charline Prevost)

1.2.4 Participation à la dynamique régionale et nationale des coordonnateurs PTSM

En 2024, l'équipe de coordination PTSM a participé aux différents temps d'animation de la dynamique des coordonnateurs PTSM :

- Participation à la **journée régionale des coordonnateurs PTSM** organisés par l'ARS Ile-de-France le **9 juillet 2024**
- Participation à la **journée nationale des coordonnateurs PTSM** organisés par la DGOS au ministère de la santé le 4 décembre 2024
- Participation aux **webinaires ANAP** de l'animation de la communauté des coordonnateurs PTSM sur l'évaluation du PTSM

Par ailleurs, dans la perspective d'une signature du CTSM, l'équipe de coordination a travaillé à la demande de l'ARS à l'actualisation des fiches-actions du CTSM. Ainsi 3,5 jours de travail ont été consacré à l'organisation d'entretiens avec les pilotes des fiches actions, ainsi qu'à l'ajout des différents projets soumis déposés dans le cadre du FIOP et du PEA afin de mettre à jour ces fiches rédigées dans le cadre du PTSM validé en février 2021.

1.3 Soutien à la mise en place d'une dynamique départementale autour du PTSM

Parmi ses missions, le coordonnateur est aussi en charge de développer et maintenir une dynamique territoriale autour du PTSM. Pour cela, une politique de communication a été élaborée et repose sur la mise en place de plusieurs outils :

- **La diffusion d'une Newsletter semestrielle** : Une Newsletter trimestrielle est envoyée à l'ensemble des acteurs investis dans le champ de la santé mentale. Cette Newsletter a pour vocation de tenir informés les acteurs du PTSM de l'ensemble des actualités en lien avec le déploiement du PTSM sur le territoire (présentation d'actions, informations utiles, événements, etc.). **Deux newsletters ont été rédigées et diffusées** au cours de l'année 2024 (cf. annexe 1) :
 - **Newsletter n° 5** – avril 2024
 - Présentation des Soins d'Equipe en Santé Mentale : le **modèle SESAME**
 - Présentation du **programme BREF**
 - **Newsletter n°6** – décembre 2024
 - Présentation du **programme Unplugged**
 - Présentation de **l'équipe EMIPPsy**

- **La mise en place d'une adresse e-mail dédiée** : L'équipe de coordination du PTSM est joignable via l'adresse e-mail unique suivante : coordination.ptsm95@gmail.com. Cette adresse e-mail permet de communiquer avec l'ensemble des acteurs.
- **L'animation d'une page LinkedIn dédiée au PTSM 95** : cette page rassemble **501 abonnés** professionnels et a compté plus de 54 publications ou republications en 2024
- **Le déploiement d'un onglet PTSM sur le site Maillage** : présentation des différentes fiches actions, et accès aux téléchargements des comptes-rendus des groupes de travail, possibilité d'inscription aux prochains groupes de travail
- **Journée départementale** : en 2024, la journée départementale s'est tenue le 24 septembre sur le sujet de la réhabilitation psycho-sociale et a rassemblé **400 participants**

1.3 Bilan transversal du PTSM

1.1.1 Fonctionnement des instances de gouvernance

- *Un COPIL annuel et une volonté maintenue de synergie avec la Communauté 360*

Le COPIL du PTSM 95 est composé des membres de la Commission Spécialisée en Santé Mentale (CSSM), dont la composition a été renouvelée en octobre 2022, élargie à d'autres acteurs de la santé mentale.

Ce COPIL du PTSM (ou CSSM élargi) est en charge d'élaborer le plan de travail annuel, de suivre l'avancée des travaux et de valider le rapport d'activités. Il se réunit deux fois par an :

- En 2024, il s'est réuni une fois le **18 janvier 2024** pour définir la feuille de route 2024.



Liste des membres du COPIL du PTSM 95 (Commission Spécialisée en Santé Mentale élargie)

Nom	Prénom	Structure	Statut
ATTIETALLAH	Adeline	Val Parisis	CSSM élargie
CARAGE	Dominique	UNAFAM 95	CSSM élargie
CHAMBON	Laurent	DDETS 95	CSSM élargie
Coupry	Renaud	Association La Châtaigneraie CRSA	Membre de la CSSM
COURTECUISSÉ	Delphine	Education Nationale	Membre de la CSSM
DELACOURT	François	UNAFAM 95	CSSM élargie
DENISET	Annick	UNAFAM 95	CSSM élargie
DIMASSI	HAJER	Hôpital NOVO	CSSM élargie
DOURY	Jacques	Fondation John Bost	CSSM élargie
DURANTON	Sandrine	Conseil de l'ordre des médecins du 95	CSSM élargie
FOUQUES	Carole	Association HEVEA	CSSM élargie

GAGNEUX	Genevieve	Cergy Pontoise	CSSM élargie
GAINET	Brigitte	MDPH	CSSM élargie
GUGLIELMI	Audrey	MDPH	CSSM élargie
IDIR	Chabha	Argenteuil-Bezons	CSSM élargie
LAMISSE	Christophe	CH Argenteuil	Membre de la CSSM
LAVIGNE	Franck	DD ARS 95	CSSM élargie
JOSEPH	Nephtalie	Coordinatrice CLSM Val d'Oise Est	CSSM élargie
MELAN	Sophie	Association Joséphine DAC Val d'Oise Sud	Membre de la CSSM
MESURE	Gérald	CH Simone Veil Centre Imagine	CSSM élargie
MORO	Dalila	UNAFAM 95	CSSM élargie
Oudrhiri	Mounssef	Maison hospitalière, Association Les ailes déployées	CSSM élargie
PRADEILLES	Annie	France Alzheimer 95	CSSM élargie
RAHAL	Mohamed	CH Simone Veil	CSSM élargie
ROZENCWAJG	Anne	CH Gonesse	CSSM élargie
SUFT	Olivier	Fondation John Bost	CSSM élargie
TOSI	Caroline	Plateforme de ressources et de coordination en ETP	CSSM élargie
VITEAU	Tiphaine	Persan-Beaumont Nord VO	CSSM élargie
JARNOUX	Pascale	CH Simone Veil	CSSM élargie
KEDDAOUI	Mohammed	CH Simone Veil	CSSM élargie
DEMIERE	Thomas	NEXEM	Nouveau membre de la CSSM
HENRY	Murielle	URIOPSS	Nouveau membre de la CSSM
LABAT	Théo	URPS Masseurs Kinésithérapeutes	Nouveau membre de la CSSM
CARGILL	Gérard	Association des Diabétiques d'Île-de-France	Nouveau membre de la CSSM
PARIS	Océane	Mouvement ATD Quart Monde	Nouveau membre de la CSSM
DELACOURT	François	UNAFAM 95	Nouveau membre de la CSSM
ROCHDI	Keltoum	CACP	Nouveau membre de la CSSM

	Membres de la nouvelle CSSM déjà membres du COPIL 95
	Membres de la nouvelles CSSM nouvellement membres du COPIL PTSN



Une volonté des acteurs de faire converger démarche PTSM et Communauté 360

Dans une volonté de synergie, en lien avec l'objectif de décroisement propre à la démarche PTSM, les membres du COTECH du PTSM 95 ont souhaité organiser un COPIL commun au PTSM 95 et à la Communauté 360 au démarrage de l'année 2023.

Le constat est que les acteurs sont très similaires entre les deux instances, et qu'il existe un champ d'intervention commun entre les deux démarches, autour du parcours des personnes en situation de handicap psychique.

Suite à ce premier COPIL, il a été décidé de poursuivre l'organisation commune des COPIL PTSM 95 et C360, ce qui permet de présenter les rapports d'activité du PTSM 95 et de la Communauté 360, dans une logique d'interconnaissance.

Cela vise également à rassembler l'ensemble des acteurs autour de groupes de travail, afin d'identifier des actions pouvant être menées de manière conjointes.

En 2023, le rapprochement avec la C360 s'est notamment manifesté par l'organisation commune de la journée départementale PTSM 95 et C360, et deux autres journées sont prévues en 2024.

Par ailleurs, les groupes de travail du PTSM 95 et de la C360 mobilisent des acteurs des deux dispositifs.

- *Un COTECH mobilisé sur le suivi du PTSM*

En parallèle, un suivi régulier a été assuré avec le COTECH. 6 COTECH ont été organisés au total de tout au long de l'année, animés par l'équipe de coordination du PTSM. Ces COTECH ont permis d'informer régulièrement sur les actions en cours, d'obtenir des validations et des orientations régulières de la part des membres du COTECH. Chaque réunion a donné lieu à l'élaboration d'un support et d'un compte-rendu envoyé aux acteurs. La fréquence de ces réunions semble adaptée pour le suivi de la démarche.

Dates des COTECH PTSM 95 de 2024

COTECH n°1	04 janvier 2024
COTECH n° 2	29 février 2024
COTECH n°3	15 mars 2024
COTECH n°4	23 avril 2024
COTECH n°5	12 juin 2024
COTECH n° 6	12 septembre 2024
COTECH n° 7	10 octobre 2024
COTECH n° 8	9 décembre 2024

Le COTECH est constitué de :

- Sophie Mélan, pilote animation territoriale du DAC Santé Joséphine et présidente de la Commission Spécialisée Santé Mentale

- Pascale Jarnoux, cadre paramédicale du pôle de psychiatrie et d'addictologie du CH Simone Veil d'Eaubonne
- Dr Lamisse, chef de pôle et chef de service, CH d'Argenteuil
- Dr Rozencwajg, Cheffe de pôle et cheffe de service, Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CH de Gonesse
- Franck Lavigne, Directeur de projets, DD 95 ARS
- Carole Fouques, directrice générale HEVEA
- Dalila Moro et Dr Dominique Carage, bénévoles de l'UNAFAM

1.1.2 Niveau de mise en œuvre des actions

- *Vision d'ensemble de l'avancée du PTSM*

Avancée des fiches actions prévues pour 2024

Après 3 années de déploiement, la quasi-totalité des fiches-actions du PTSM sont en cours de déploiement :

- Sur les 17 actions du CTSM 13 sont engagées et 3 partiellement engagés, **soit 99% de mise en œuvre.**
- Seule la fiche action sur la plateforme téléphonique en santé mentale n'a pas démarré, elle sera traitée en 2025

Avancée de l'ensemble des fiches-actions

Sur l'ensemble des actions du PTSM :

- 77 % des actions prévues dans le PTSM sont bien engagées
- 17% des actions sont partiellement engagées
- 1% ne sont pas ou très peu engagées
- Légende : Niveau d'engagement de l'action et d'atteinte des objectifs

Soit 99% de mise en œuvre globale du PTSM après une deuxième année de mise en place de l'équipe de coordination

	Action engagée, conforme aux objectifs et/ou calendrier définis / résultats prévus atteints
	Action partiellement engagée / objectifs partiellement atteints
	Action non engagée
	Action identifiée comme prioritaire pour l'équipe de coordination PTSM dans la feuille de route 2022

Titre Action	Niveau d'avancée
--------------	------------------

Repérage et accès aux soins psychiques	
★ Développer des équipes mobiles permettant l'« aller vers » des soins en santé mentale, par publics cibles (bébés, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées), en priorisant les besoins (repérage, intervention précoce, gestion de crises) et en s'appuyant sur le réseau des partenaires	●
★ Renforcer les espaces de soins de psychiatrie périnatale pour la prise en charge des troubles des interactions précoces	●
Augmenter les places d'alternative à l'hospitalisation à temps complet pour les enfants et adolescents, en accueil de jour proposant des activités en groupe (CATTP, hôpitaux de jour...)	●
★ Envisager la création de dispositifs psychiatriques ambulatoires spécifiques aux 16-30 ans, déployant des techniques issues de la réhabilitation psychosociale en lien avec les acteurs du parcours du jeune, afin d'éviter, par une intervention précoce, l'altération des fonctions cognitives et des compétences sociales	●
★ Développer les consultations spécialisées dans la prise en charge des psychotraumatismes dans le département	●
Renforcer les équipes mobiles psychiatrie précarité (EMPP) du département. Renforcer la coordination des acteurs de la précarité, en lien avec les CLSM du département, et en créant un comité de pilotage des EMPP de département, en lien avec la coordination régionale	●
La prévention et gestion des situations de crise et des situations d'urgence	
★ Formaliser un schéma départemental de la filière crise-urgences psychiatriques pour les adultes et pour les adolescents en structurant les parcours des personnes en situation de crise, en élaborant les modalités de réponses graduées associant le réseau des intervenants (famille, médecins généralistes, réponse téléphonique, télé médecine, équipes mobiles, cellules de crise pour adolescents, CMP, urgences...), en diffusant ces modalités et en y intégrant le protocole départemental révisé concernant le transport des personnes sans consentement	●
Renforcer les programmes d'éducation thérapeutique du patient en santé mentale sur le département	●
Mettre en œuvre sur le territoire les différents axes de la stratégie globale de prévention du suicide, en particulier le dispositif Vigilans	●
Mettre en place une plateforme territoriale téléphonique de santé mentale afin de répondre aux besoins d'information, d'orientation et de régulation des professionnels de santé et usagers en matière de parcours de personnes présentant des troubles psychiques	●
Les parcours de vie et de santé sans rupture en vue du rétablissement et de l'inclusion des personnes	
Renforcer les synergies entre les groupes d'entraide mutuelle ainsi que leur autonomie de fonctionnement et favoriser le recrutement et l'intégration de pairs aidants et de médiateurs de santé pairs au sein des équipes	●
★ Développer des partenariats et des dispositifs innovants qui soutiennent l'aller-vers l'emploi, en associant les dispositifs spécialisés et du droit commun	●

Développer et faire connaître les dispositifs d'accompagnement/de soutien des familles et des enfants de personnes souffrant de troubles psychiques dès le repérage, tout au long de leur parcours et dans les situations de crise	
La coordination des acteurs de soins ville-hôpital	
Renforcer la coordination entre la médecine de ville et la psychiatrie par la mise en place de modalités de soins et d'outils de communication partagés, et par la réaffirmation de la mission d'accès aux soins somatiques des CMP	
Les actions sur les déterminants sociaux, territoriaux et environnementaux de la santé mentale	
Développer les dispositifs de logement accompagné dans le département : appartements de coordination thérapeutique, logement inclusif, logement social, baux glissants, résidences accueil, propositions innovantes	
 Renforcer le soutien aux CLSM existants et développer de nouveaux CLSM, en lien avec les élus locaux, pour la mise en œuvre d'actions de prévention primaire, d'information et de promotion de la santé mentale sur leur territoire	
Déployer des actions de prévention en santé mentale et de renforcement des compétences psychosociales des enfants (intégrant les parents et les pairs aidants) en milieu scolaire et éducatif	

2.2.2 Bilan du PTSM

Développer des équipes mobiles permettant l'«aller-vers» des soins en santé mentale, par publics cibles (bébés, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées), en priorisant les besoins (repérage, intervention précoce, gestion de crises) et en s'appuyant sur le réseau des partenaires	
Pilotes	- DD ARS 95 - DAC Sud 95 - CH Argenteuil
Partenaires	- DAC Nord-Ouest et Est - Équipes mobiles du 95, dont EMIPPSY (équipe mobile d'intervention précoce en psychiatrie) au CHA - Pôles de psychiatrie générale, infanto-juvénile et de gériopsychiatrie - Équipe HIAD (hospitalisation intensive à domicile) au CHA - CMPP et CAMSP - Coordination 95 (regroupement des directeurs des ESMS) - Aide sociale à l'enfance - CPTS, dès que constituées - SUPADO, CHA
Objectifs	• Renforcer la mobilité des soins psychiatriques
Rappel des objectifs de la fiche action	1. Réaliser un diagnostic de l'existant et préciser le cahier des charges des équipes mobiles 2. Mener une réflexion sur le développement de la fonction de gestionnaire de cas au sein de ces équipes mobiles 3. Déployer des équipes mobiles sur le territoire
Bilan de la mise en œuvre sur les années précédentes	- En 2022 et 2023, un groupe de travail s'est mobilisé pour élaborer un livrable comprenant : ▪ Un annuaire avec les coordonnées des équipes mobiles santé mentale du territoire ▪ Des fiches descriptives par équipe mobiles ▪ Une analyse du fonctionnement et des modalités des équipes mobiles ▪ Deux webinaires ont été organisés par l'équipe de coordination du PTSM auprès des équipes mobiles (40 personnes représentant les équipes mobiles enfants et adultes) afin de leur présenter le livrable, conformément aux perspectives 2023 - Concernant le déploiement d'équipes mobiles, deux projets d'équipes mobiles ont été déposés en 2023 (puis en 2024) : ▪ Le renfort de l'équipe mobile « Accompagnement capacitaire parental » à destination des enfants de 2 à 11 ans sur le CH d'Argenteuil, avec un budget de 183 150 euros sollicité dans le cadre de l'appel à projet Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (PEA) de 2023 afin de développer une équipe constituée de 1 ETP d'Ide, 1 ETP de psychomotricien et 1 ETP d'Educateur Spécialisé. ▪ Le déploiement de l'équipe mobile psychiatrique de crise du pôle de psychiatrie adulte du CH de Gonesse, avec un budget de 310 000 euros ont été sollicités dans le cadre de l'appel à projets du Fonds

	d'Innovation Organisationnel en Psychiatrie (FIOP) de 2023 pour développer une équipe de 2 ETP de psychiatres, 3 ETP d'infirmiers, 1 ETP de psychologue, 1 ETP d'éducateur spécialisé et 0,5 ETP d'AMA,
Bilan 2024	- Concernant le diagnostic de l'existant : l'actualisation de l'annuaire est en cours de finalisation, et un devis pour l'impression de ce document devrait permettre la diffusion de ce répertoire en 2025 - Concernant le déploiement d'équipes mobiles : deux équipes ont bénéficié d'un renforcement en 2024 : ▪ L'équipe mobile de psycho-gériatrie (EMPG) du Groupement Hospitalier Eaubonne/Montmorency (GHEM) a été renforcé pour garantir son fonctionnement avec une équipe de 0,6 ETP psychiatre, 1 ETP IDE et 0,5 ETP AMA ▪ Le projet « Renforcement équipe mobile : accompagnement du capacitaire parental » du CH d'Argenteuil a été retenu dans le cadre du PEA 2024
Perspectives 2025	- Finaliser l'actualisation de l'annuaire des équipes mobiles, l'imprimer et le diffuser auprès des partenaires du territoire - Suivre le déploiement du renforcement des deux équipes mobiles du GHEM et du CH d'Argenteuil
Indicateurs de suivi	• Existence et diffusion d'un bilan de l'existant en termes d'équipes mobiles : fait • Nombre d'équipes mobiles créées sur le département et en fonctionnement à l'horizon 2025 : 17 équipes mobiles en place + 2 en cours de projet • Nombre et types de partenariats mis en place pour le fonctionnement de ces équipes mobiles
Evaluation de la mise en œuvre	 Les actions prévues ont été mises en œuvre

Renforcer les espaces de soins de psychiatrie périnatale pour la prise en charge des troubles des interactions précoces	
Pilotes	• Réseau Périnatal du Val d'Oise (RPVO) • EP2 (CH Argenteuil) • Cadre supérieur de maternité, assistante de pôle femme mère enfant (CH Argenteuil) • Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (CH de Gonesse) • Sur le volet dépistage de la dépression post-partum : CH d'Eaubonne – cadres des services de suite de couches, sage-femmes et équipes soignantes
Partenaires	• Pôles de psychiatrie infanto-juvénile et générale • Services de maternité : cadres des services de suite de couches, sage-femmes et équipes soignantes
Rappel des objectifs de la fiche-action	Renforcer la coordination des acteurs de la périnatalité en lien avec l'action du Réseau Périnatal du Val d'Oise (RPVO) : 1. Réalisation d'un état des lieux des pratiques partenariales en psychiatrie périnatale (liens entre maternité et services de pédopsychiatrie) et de l'offre en psychiatrie périnatale par le Réseau Périnatal du Val d'Oise 2. Déployer de nouveaux espaces de soins pour renforcer la prise en charge des troubles des interactions précoces : 3. Améliorer le dépistage de la dépression post-partum et sa prise en charge : 4. Organiser une journée départementale sur la santé mentale périnatale en 2025
Bilan de la mise en œuvre sur les années précédentes	<u>Axe 1 : réalisation d'un état des lieux des pratiques partenariales en psychiatrie périnatale</u> ▪ Organisation d'un groupe de travail avec le RPVO, des psychiatres du CH de Gonesse et d'Argenteuil et élaboration d'une trame d'enquête ▪ Passation des entretiens avec les équipes de pédopsychiatrie et les maternités par le RPVO ▪ Finalisation du livrable et présentation lors d'un webinaire par l'équipe de coordination du PTSM en 2023 <u>Axe 2 : Déployer de nouveaux espaces de soins pour renforcer la prise en charge des troubles des interactions précoces</u> ▪ Ecriture du projet de Centre de jour de Psy-Périnatalité au CH de Gonesse à destination des enfants et de leurs parents de la naissance à 18 mois, cette offre de soins propose deux modalités d'accompagnement le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) et l'hôpital de jour (HDJ) à hauteur de 3 à 8 demi-journées par semaine. ▪ 351 00 euros ont été sollicités dans le cadre de l'appel à projets psychiatrie périnatale, de l'enfant et de l'adolescent (PEA) 2023 afin de déployer une équipe constituée de : ○ 0,5 ETP de pédopsychiatre ○ 0,2 ETP de psychiatre adulte ○ 1 ETP d'infirmière puéricultrice ○ 1 ETP de psychologue ○ 1 ETP de psychomotricien ○ 1 ETP d'Educatrice jeune enfant

	<u>Axe 3 : Améliorer le dépistage de la dépression post-partum et sa prise en charge</u> • En 2022, un groupe de travail et 2 réunions (qui ont rassemblé une quinzaine de personnes) ont été organisées par le RVPO pour déployer l'outil EPDS de repérage de la dépression du post-partum aux Centres Hospitaliers d'Argenteuil et d'Eaubonne. Suite à cela, le scorage de l'EPDS s'est déployé dans la maternité d'Argenteuil (une cinquantaine depuis le mois de novembre 2022) • En 2023, le RPVO a poursuivi ses liens et rencontres réguliers avec les différents services de maternité du Val-d'Oise : • Poursuite du déploiement systématique de l'EPDS au CH d'Argenteuil: scorage par les puéricultrices en Visite à Domicile à 12-18 jours • Utilisation au cas par cas par l'équipe de la Maison Ouverte à la périnatalité du CH Simone Veil à Eaubonne • Déploiement de l'utilisation de l'EPDS par la PMI d'Argenteuil dans le cadre des 1000 premiers jours, en cours de déploiement
Bilan 2024 :	<u>Axe 2 : Déployer de nouveaux espaces de soins pour renforcer la prise en charge des troubles des interactions précoces</u> : le projet de Centre de jour de Psy-périnatalité du CH de Gonesse a été retenu dans le cadre de l'Appel à Projet du PEA 2024 <u>Axe 3 : Améliorer le dépistage de la dépression post-partum et sa prise en charge</u> • L'EPDS n'est plus utilisé en suite de couche depuis début 2023 suite à une expérimentation en service de suite de couche non concluante (passation de l'échelle entre J+1/J3 après l'accouchement conduisait à une surreprésentation statistique de dépression post-partum). En revanche, deux puéricultrices, mises à disposition par le CH d'Argenteuil et dont le poste est financé par la PMI via le Plan Taquet /1000 premiers jours, utilisent l'EPDS dans le cadre de visite à domicile à J+10 /12 après la sortie de la maternité. Ces visites à domiciles, étaient d'abord limitées aux parturientes sur le secteur d'Argenteuil, mais sont désormais élargie à la quasi-totalité des parturientes. A l'heure actuelle, c'est donc environ 70% des femmes ayant accouché au CH d'Argenteuil qui bénéficient d'un scorage EPDS. Le processus est organisé, les deux puéricultrices transmettent l'échelle aux psychologues de l'EP2 d'Argenteuil qui réalisent la cotation, et peuvent proposer une prise en charge si besoin. Par ailleurs, les puéricultrices utilisent le logiciel métier de la PMI, ce qui permet de faire le lien. • Utilisation au cas par cas par l'équipe de la Maison Ouverte à la périnatalité du CH Simone Veil à Eaubonne • Déploiement de l'utilisation de l'EPDS par la PMI d'Argenteuil dans le cadre des 1000 premiers jours, en cours de déploiement

	Axe 4 : Organiser une journée départementale sur la santé mentale périnatale en 2025 - L'équipe de coordination PTSM a animé 5 groupes de travail en 2024 associant des représentants des 4 secteurs de psychiatrie, le RPVO, des représentants de centres maternels, des coordinatrices CLSM, la MDPH, la PMI et le DAPSA (équipe mobile régionale parentalité et vulnérabilité) - Le programme de la journée « Parcours de santé mentale périnatale dans le Val-d'Oise : tout un village » est en cours de finalisation, il s'articulera avec des temps de présentation clinique par un psychiatre, puis des temps de présentation de vignettes cliniques croisées, avec la mobilisation de plusieurs partenaires. L'après-midi sera organisé sous forme d'espace de forum, permettant aux acteurs de se rencontrer et de présenter leurs structures.
Perspectives 2025	- Organisation de la journée intitulée «Les parcours en santé mentale Périnatale dans le val d'Oise : tout un village» le 11 mars 2025 - Suivre le déploiement du Centre de jour de psy-périnatalité au CH de Gonesse - Au-delà du déploiement de l'échelle EPDS, le RPVO travaille actuellement à déployer 3 chantiers sur la structuration des parcours en psychiatrie périnatale : - Elaboration de logigrammes de parcours gradués en psychiatrie périnatale pour les 5 secteurs (en cours de finalisation à Beaumont, en cours d'élaboration à Gonesse et Eaubonne, à réactualiser pour Pointoise, à relancer en 2025 pour Argenteuil) - Projet de déploiement d'une Commission Départementale de Psychiatrie Périnatale, animée par le RPVO et mobilisant les secteurs de psychiatrie IJ et adulte, les professionnels de santé libéraux, pour favoriser l'interconnaissance et outiller le parcours (qui pourrait se mobiliser sur l'utilisation de l'EPDs par exemple) - Elaboration d'un annuaire des ressources en psychiatrie périnatale par secteur
Indicateurs de suivi	- Réalisation de l'état des lieux des pratiques partenariales et de l'offre en psychiatrie périnatale : livrable réalisé en 2022 - Présence d'une équipe spécialisée en psychiatrie périnatale dans l'ensemble des secteurs de psychiatrie infanto-juvénile : cf. enquête - Coopérations (conventions formalisées, consultations avancées...) mises en place entre les maternités et les services de psychiatrie périnatale : cf. enquête - Nombre de groupes de travail organisés par le réseau RPVO et nombre de participants à chacun des groupes : rencontres régulières - Nombre de services utilisant des outils de dépistage de la dépression du post-partum (type EPDS) : service de maternité d'Argenteuil et le service de PMI d'Argenteuil - Nombre de participants à la journée départementale sur la santé mentale périnatale
Evaluation de la mise en œuvre	 Les actions prévues ont été mises en œuvre

Augmenter les places d'alternative à l'hospitalisation à temps complet pour les enfants et adolescents (CATTP, hôpitaux de jour...)	
Pilotes	- DD ARS 95
Partenaires	- MDPH - Pôles de psychiatrie infanto-juvénile - Service Universitaire de Psychiatrie de l'Adolescent : SUPADO, CHA
Objectifs	Développer l'offre de prise en charge ambulatoire infanto-juvénile
Rappel des objectifs de la fiche-action	1. Renforcer l'offre en hospitalisation de jour à destination des adolescents 2. Développer l'offre de consultations ambulatoire
Bilan de la mise en œuvre sur les années précédentes	1. Renforcer l'offre en hospitalisation de jour à destination des adolescents : ○ Pérennisation en 2023 du Dispositif d'Accueil en Post-Urgence (DAPU) pour les 12-18 ans au CH d'Argenteuil : En 2022 : reconduction des crédits délégués par l'ARS pour la prise en charge des adolescents en souffrance psychique de 221 599 euros puis demande obtenue dans le cadre de l'appel à projet du Fonds dédié à l'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie (FIOP 2022) d'un financement complémentaire de 105 000 euros permettant le recrutement de 2 ETP complémentaires (1 ETP d'ergothérapeute et d'1 ETP de psychomotricien) ○ Deux projets déposés en 2023 : ▪ Le projet Hôpital de jour adolescent au CH de Gonesse : création de 6 places d'hospitalisation de jour 12-18 ans. 257 982 euros ont été sollicités dans le cadre de l'appel à projet psychiatrie périnatale, de l'enfant et de l'adolescent (PEA) 2023 pour la constitution d'une équipe de 2 ETP de psychologue clinicien, d'1 ETP d'IDE et d'1 ETP d'aide-soignant ▪ Le projet de création d'un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel pour adolescent et jeunes adultes (15-25 ans) au CH Simone Veil à Eaubonne : 492 120 euros ont été sollicités dans le cadre de l'appel à projet psychiatrie périnatale, de l'enfant et de l'adolescent (PEA) 2023 pour la constitution d'une équipe de 0,6 ETP de psychiatrie, d'1 ETP de psychologue, 1 ETP d'éducateur, d'1,8 ETP d'IDE, de 0,5 ETP d'Assistante Sociale, de 0,20 ETP d'Assistante Sociale, de 0,20 ETP de Psychomotricienne, de 0,20 ETP de Diététicienne pour la prise en charge des Troubles de la Conduite Alimentaire (TCA), de 0,5 ETP de secrétariat et de 0,20 ETP de cadre infirmier. 2. Développer l'offre de consultations ambulatoire : deux projets déposés en 2023 : ○ Pour l'ouverture d'une antenne Ecoute Ado au CMP de Domont de l'Hôpital Novo : ▪ Equipe constituée de 0,1 ETP de psychiatrie, de 0,1 ETP de cadre de santé, d'1 ETP d'infirmier, d'1 ETP d'éducateur spécialisé, d'1 ETP de psychologue et de 0,2 ETP de secrétaire médicale,

	▪ 201 410 euros ont été sollicités dans le cadre de l'appel à projets psychiatrie périnatale, de l'enfant et de l'adolescent (PEA) 2023. ○ Pour le renforcement des CMP du secteur de Gonesse (Garges, Sarcelle, Louvres / Fosses et Gonesse) ▪ Equipe constituée de 2 ETP d'IDE, 2 ETP d'Educateur Spécialisé et 1 ETP de psychologue ▪ 317 887 euros ont été sollicités dans le cadre de l'appel à projets psychiatrie périnatale, de l'enfant et de l'adolescent (PEA) 2023
Bilan 2024	1. Concernant le renforcement de l'offre en hospitalisation de jour à destination des adolescents : les deux projets déposés dans le cadre du PEA 2023 ont été retenus : ▪ Le déploiement des 6 places d'hôpital de jour pour les adolescents du CH de Gonesse est en cours mais a été retardé suite à un changement de médecin ; ▪ Création en cours du Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel pour adolescent et jeunes adultes (15-25 ans) au CH Simone Veil à Aubonne via un financement de 340 000 euros 2. Concernant le développement de l'offre de consultations ambulatoire : le projet d'antenne Ecoute Ado de l'Hôpital NOVO a été retenu dans le cadre du PEA 2023 : cette antenne du CMP de Domont est à destination des adolescent âgés de 11 à 18 ans présentant une souffrance psychique ou une psychopathologie avérée, aux parents de ces adolescents et aux professionnels en situation d'accompagnement. 201 410 euros ont ainsi été financés dans le cadre du PEA 2023
Perspectives 2025	Renforcement de l'ensemble des CMP de l'enfant et de l'adolescent dans le département. Un projet a déjà été proposé en 2023 pour les CMP du secteur de Gonesse : renforcement des CMP avec l'objectif d'avoir une IPA et un éducateur spécialisé par CMP et renforcement par un ETP de psychologue le CMP de Louvres et Fosses. Suite à un refus, ce projet pourrait de nouveau être soumis dans un appel à projets spécifique pour les CMP.
Indicateurs de suivi	Augmentation des places et de l'offre du département en HDJ et consultations ambulatoires infanto-juvéniles à l'horizon 2025 : - la mise en place puis la pérennisation du DAPU au CH d'Argenteuil a permis l'ouverture de 6 places en HdJ 5 j par semaines pour une durée de 3 semaines, - le déploiement des projets d'hôpital de jour du Gonesse devrait permettre l'ouverture de 6 places. - L'offre est également étoffée via l'ouverture de l'antenne Ecoute Ado au CMP de Domont de l'Hôpital NOVO et du CATTP 15-25 ans du CH Simone Veil à Aubonne
Evaluation de la mise en œuvre	 De nombreux projets portés par les acteurs

Déployer les pratiques d'intervention précoce et de réhabilitation psychosociale en lien avec les acteurs du parcours du jeune, afin d'éviter, l'altération des fonctions cognitives et des compétences sociales	
Pilotes	• P2R95 du CH Argenteuil • Equipes des Ailes Déployées : plateforme de Réhabilitation psycho sociale, passerelle futur GEM jeunes • DAC Sud 95 • HEVEA
Partenaires	• CLSM Val Parisis, Cergy et Argenteuil-Bezons • Coord ETP95 • DAC 95 Ouest Coordinov
Objectifs	Prévenir les ruptures autour de l'entrée dans l'âge adulte dans les parcours de soin
Rappel des objectifs de la fiche-action	1. Mettre en place un dispositif de prise en charge des 16-30 ans en ambulatoire et en partenariat avec les acteurs du parcours des jeunes 2. Structurer les pratiques de transition psychiatrie infanto-juvénile – psychiatrie générale dans le département 3. Appuyer le déploiement des deux plateformes de Réhabilitation Psycho-sociale (P2R95 sur le CH Argenteuil et plateforme de Réhabilitation Psycho Sociale Les Ailes Déployées)
Bilan de la mise en œuvre 2024	<u>Concernant l'axe 1 : Mettre en place un dispositif de prise en charge des 16-30 ans en ambulatoire et en partenariat avec les acteurs du parcours des jeunes</u> : l'EMIPPSY du CH d'Argenteuil est financée via le FIOP depuis 2021 à hauteur de 318 854 euros annuels, soit une équipe constituée de 1,6 ETP d'IDE/ IPA / case manager, 1 ETP d'éducateur spécialisé, 0,5 ETP psychologue (addicto). Les postes ont pu être recrutés fin 2023 pour un démarrage effectif de l'équipe mobile en 2024. Par ailleurs, après 3 ans de déploiement dans le cadre du FIOP, les crédits ont été pérennisés. La newsletter PTSM de décembre 2024 a consacré un article à l'EMIPPSY afin de communiquer sur ce nouveau dispositif. <u>Concernant l'axe 3, Appuyer le déploiement des deux plateformes de Réhabilitation Psycho-sociale</u> les deux plateformes de Réhabilitation Psycho-sociale sont en fonctionnement depuis 2022 avec un budget annuel de 400 000 euros annuels pour chacune des plateformes. Elles ont développé leur inscription partenariale sur le département : ▪ La plateforme P2R95, portée par le CH d'Argenteuil, intervenant sur 6 secteurs du CH Argenteuil et du GHEM La plateforme fonctionne avec des unités référentes que sont 2 hôpitaux de jour et 2 CATTP du CHA. Des rencontres ont eu lieu en 2023 avec le secteur de psychiatrie de Gonesse afin d'échanger sur l'extension de la plateforme sur le secteur de Gonesse, mais cette extension n'est pas concrétisée. ▪ La Plateforme RENOVO, portée par l'association Les Ailes Déployées sur les secteurs Nord-Ouest (Beaumont, Cergy, Pontoise et Vexin). La plateforme fonctionne avec des unités référentes que sont LAD – Maisons hospitalières de Cergy, la Clinique du Parc à Saint-Ouen l'Aumône, la Clinique d'Osny et le

	CH de Pontoise. L'objectif est de s'étendre à termes au CH de Beaumont). Concernant l'organisation d'évènements intersectoriels faisant partie des ambitions de cette fiche-action, il est à noter qu'en 2023, une journée départementale PTSM 95 et C360 a eu lieu le 28 septembre 2023, associant 302 personnes. En 2024, la journée portait sur le case management et a mobilisé 400 personnes dans un lieu mis à disposition par la ville de Sannois, le centre Cyrano. Elle s'est organisée via 15 réunions de préparation entre janvier et septembre 2024 afin de planifier la journée, les ateliers, la logistique et la communication, avec un groupe de travail organisateur constitué d'une vingtaine de professionnels. 21 associations et établissements se sont engagés pour les stands et les ateliers, 40 stands illustrant des actions présentées par les usagers et les professionnels sur l'autodétermination et le case management.
Indicateurs	• Nombre de professionnels mobilisés à l'occasion de la journée départementale : 345 personnes lors de la journée départementale du PTSM 95 sur la réhabilitation psycho-sociale du 11 octobre 2022, 302 personnes lors de la journée départementale C360 et PTSM 95 du 18 septembre 2023 et 400 personnes lors de la journée de réhabilitation psycho-sociale le 24 septembre 2024. • Existence d'une unité 16 -30 ans à l'horizon 2025 : EMMIPSY au CH d'Argenteuil : file active de 60 patients à fin 2024 • Nombre de jeunes admis annuellement et provenance au sein des plateformes : ○ Plateforme P2R95 : au 31/12/2024, la file active de la plateforme P2R95 comptait 98 patients (contre 108 au 31/12/2023), dont 72 personnes en post-évaluation, dont 22 sorties en cours d'année et 26 personnes en cours d'évaluation. La plateforme a reçu 53 nouvelles demandes (contre 54 en 2024). En termes de répartition de la file active par tranche d'âge : • 16 -20 ans = 2% • 21-30 ans = 41% • 31-40 ans= 32% • 41-50 ans = 12% • 51-60 ans = 13% ○ Concernant les partenariats, une convention est en cours de validation entre P2R95 et l'ESRPA Auxilia Nanterre et 17 rencontres partenariales ont eu lieu en 2024. Par ailleurs, la plateforme a bénéficié de partenariats déjà officialisés via les conventions existantes entre le groupe réseau et le Centre Hospitalier d'Argenteuil, notamment concernant pôle emploi et la mission locale. Après une présentation du dispositif au service de psychiatrie de l'hôpital de Gonesse, la plateforme a reçu quelques demandes de prise en charge du CH de Gonesse. P2R95 a rencontré beaucoup de partenaires tout au long de

	l'année, tels que l'UNAFAM, RENOVO, le SAMSAH de Mériel, HEVEA, les dispositifs d'emploi accompagné, des ESAT, pôle emploi et la MDPH. Ces rencontres ont été facilitées par la gouvernance de la plateforme et l'organisation des comités de pilotage restreints et élargis. • Nombre de formations croisées organisées : non communiqué
Perspective 2025	- Appuyer le déploiement des deux plateformes de Réhabilitation Psycho-sociale (P2R95 sur le CH Argenteuil et plateforme de Réhabilitation Psycho Sociale Les Ailes Déployées) - La prochaine journée départementale de la réhabilitation psychosociale aura lieu en 2026, sur la thématique du logement
Evaluation de la mise en œuvre	• Les objectifs annuels ont bien été mis en place : - L'équipe mobile EMMIPSY d'intervention précoce a démarré son activité - Les deux plateformes de réhabilitation psycho-sociale (P2R95 et les ailes déployées) se sont déployées sur le territoire - - Une journée annuelle PTSM 95 et C60 a permis de favoriser l'interconnaissance des acteurs de la santé mentale sur le 95

Développer les consultations spécialisées dans la prise en charge des psycho traumatismes dans le département	
Pilotes	CHA (psychologue EMDR du CHA)
Partenaires	• Pôles de psychiatrie générale et infanto-juvénile • Associations et établissements de santé privés actifs sur cette thématique, à identifier • Psychologues libéraux • Association MELIA (thérapies familiales) • Unités médico-judiciaires de Pontoise et Gonesse • Dispositif de référence : Réseau AP-HP du psycho traumatisme, Paris Nord • Consultation EMDR, CHA
Objectifs	• Améliorer l'accès à des soins spécialisés en psychiatrie
Rappel des perspectives 2022	1. Réaliser un bilan plus précis de l'existant et des besoins en matière de prise en charge du psycho traumatisme (dont EMDR) dans le département 2. Constituer un réseau de structures et d'acteurs spécialisés en psycho traumatismes, communiquer sur ce réseau 3. Rédiger un projet pour la création de 4 consultations ressources dédiées à la prise en charge du psychotraumatisme enfants/adultes qui puissent mailler le territoire départemental
	En 2023, un groupe de travail composé de psychologues du CH d'Argenteuil, de l'UNAVI du CH de Gonesse, du CIDFF et de la CUMP de Pontoise et d'une cadre supérieur du CH Simone Veil s'est réuni à 5 reprises afin d'élaborer une enquête permettant de recenser les ressources en matière de Psychotraumatisme

Bilan de la mise en œuvre 2023

(professionnels formés à l'EMDR, la TCC, l'hypnose ou l'ICV et/ou ayant une expérience professionnelle en matière de psychotraumatisme), aussi bien dans le milieu hospitalier que libéral et associatif.

Le répertoire est en cours de construction et a permis d'identifier à ce jour 30 professionnels formés.

En parallèle, un projet de consultations dédiées à la prise en charge du psychotraumatisme maillant le territoire du Val-d'Oise est en cours d'élaboration :

- Une rencontre a été organisée avec la psychologue du CH de La Rochelle, qui anime une consultation dédiée au psychotraumatisme financée par l'ARS. L'objectif était d'identifier les missions mises en œuvre par cette consultation et voir ce qui était transposable sur le département du Val d'Oise
- un groupe de travail associant les équipes du CH Victor Dupouy à Argenteuil, du CH Simone Veil à Ermont, du CH Gonesse, du CH NOVO (dont la CUMP) et de la Clinique d'Osny, les DAC s'est réuni pour définir le cahier des charges de ces consultations dédiées, dont l'objet serait :
 - **De réaliser des interventions brèves** à destination des patients (4 à 8 séances) en mobilisant des thérapies type EMDR, TCC ou ICV – *20 à 30% de l'activité de la consultation*
 - **D'apporter un appui aux équipes intervenant en psychiatrie** (hospitalières et CMP) : formation/sensibilisation sur le psychotraumatisme, étude de dossiers en réunion d'équipes, possibilité d'intervention en binôme en consultation, avec l'objectif d'identifier un référent psychotrauma dans chaque CMP du département- *50% de l'activité de la consultation*
 - **Sensibiliser les acteurs au repérage, à l'adressage et à la prise en charge du psychotraumatisme (auprès des partenaires libéraux et institutionnels du territoire) – 20 à 30 % de l'activité de la consultation**
 - Proposer des actions de sensibilisations/informations auprès des acteurs du territoire afin d'accompagner le **repérage, l'orientation** des personnes présentant un psychotraumatisme :
 - **Auprès des professionnels intervenant dans le champ de l'enfance** : sensibilisation/formation auprès des professionnels de l'ASE, de la PMI, des médecins et psychologues scolaires, du réseau de périnatalité du Val-d'Oise
 - **Auprès des acteurs de première ligne** : sensibilisation/formation des médecins généralistes en lien avec les CPTS et avec l'appui des DAC, services de santé au travail, PASS..
 - Intervenir en tant qu'équipes ressources pour accompagner ces acteurs dans la prise en charge des

	patients : par le biais de Réunion de Coordination Pluridisciplinaire, de réunion d'études de dossier ○ A moyen termes et en fonction de la demande des acteurs, développer des actions de formations pour les partenaires ▪ Développer les liens avec les partenaires au niveau départemental et régional : assurer des réunions de coordination départementale de ces 4 consultations, en lien avec l'activité de réseau du Centre Ressource Régional Psychotraumatisme Paris Nord (CRPPN), afin d'harmoniser les pratiques, développer les partenariats pour faciliter les adressages et les orientations (liens avec les services de pédiatrie et la médecine générale pour les orientations somatiques, liens avec les dispositifs d'aide aux victimes (UMJ, UAPED, UNAVI) ... ▪ A termes, travailler avec les partenaires à la constitution de parcours spécialisés (psychotraumatismes liés aux parcours de migration, avec des possibilités de recours à l'interprétariat, psychotraumatismes liés aux violences intra-familiales..) ▪ Les ressources estimées pour ce projet sont 5,1 ETP de psychologues formés au psychotraumatisme à répartir sur l'ensemble du territoire (1,7 ETP de psychologues enfants et 3,4 ETP de psychologues adultes). La répartition des ETP par centre hospitalier est à affiner en fonction des besoins populationnels et en prenant en compte les facteurs de précarité (IDH2). Montant estimé de 255 000 euros.
Bilan 2024	En 2024, l'équipe de coordination du PTSM a actualisé le répertoire des professionnels formés au psychotraumatisme. Le projet de consultation dédiées au psychotraumatisme n'a pas pu être déposé cette année par manque de temps mais cela est prévu pour 2025.
Indicateurs de suivi	• Nombre de consultations – libérales, hospitalières, privées – spécialisées dans la prise en charge des psycho traumatismes à l'horizon 2025 : recensement en cours • Nombre de professionnels soignants formés annuellement en psycho traumatisme : 30 professionnels recensés à ce stade
Perspectives 2025	- Rédiger le projet de consultations dédiées au psychotraumatisme et le soumettre à l'ARS - Finaliser le répertoire des acteurs formés au psychotraumatisme et animer un réseau des professionnels formés : organisation d'une journée de présentation des consultations dédiées et du répertoire des acteurs
Evaluation de la mise en œuvre	 Le groupe de travail a permis d'identifier les professionnels formés aux psychotraumatisme et de définir les contours d'un projet de consultations dédiées au psychotraumatisme. Pour 2025 il s'agit donc de finaliser le cahier des charges pour demander des financements dédiés, puis d'animer le réseau des acteurs.

Renforcer les équipes mobiles psychiatrie précarité (EMPP) du département. Renforcer la coordination des acteurs de la précarité, en lien avec les CLSM du département, et en créant un comité de pilotage des EMPP de département, en lien avec la coordination régionale	
Pilotes	Établissements portant les EMPP du 95
Partenaires	- ARS IDF - CLSM - Elus
Objectifs	Améliorer la mobilité des soins psychiatriques vers les personnes précaires
Rappel des objectifs de la fiche-action	- Mettre en place un comité de pilotage départemental des EMPP, en lien avec la coordination régionale promue par le PRAPS - Renforcer la prise en charge psychologique des publics du secteur de l'Accueil, Hébergement, Insertion (AHI)
Bilan de la mise en œuvre 2023	Concernant l'axe 1 : Les 3 EMPP d'Argenteuil, Gonesse et Beaumont sont en place. L'EMPP de Beaumont a pu pourvoir le poste de médecin psychiatre dans le courant de l'année 2022 après un temps de latence de poste et d'arrêt de l'activité. A noter en parallèle la création en 2022 par l'ARS de 3 Equipes Mobiles Santé Précarité (EMSP) et d'un SSIAD précarité sur le département du Val-d'Oise, avec pour objectif de faire de l'aller-vers sur le lieu de vie des personnes (auprès du secteur de l'Accueil/hébergement/Insertion (AHI) (CHRS, CHU, CADA..) ainsi que de l'habitat informel (squats...) Concernant l'axe 2 : Renforcer la prise en charge psychologique des publics du secteur de l'Accueil, Hébergement, Insertion (AHI) : l'objectif de déployer des consultations avancées de psychologues dans les structures AHI du département est en cours. Un conventionnement 2023-2025 a ainsi été effectué entre l'ARS et l'Association Aurore pour le recrutement de 10 psychologues intervenant dans les structures AHI du département pour un montant de 462 000 euros en 2023 a pour objectif de recruter 10 psychologues dans les structures AHI du département.
Bilan 2024	Concernant l'axe 2 : Dans le département du Val d'Oise, le déploiement de l'équipe mobile psychologue en consultation avancée intervenant dans le secteur AHI a été confié à l'association Aurore. 10 postes de psychologue sont désormais financés par l'ARS pour intervenir au sein de cette équipe. L'ensemble des structures AHI, « accueil de jour », « accueil de nuit », « halte de nuit » du territoire ont été approchées. 17 structures bénéficient de ces interventions à raison de 2 journées par semaine et sont réparties entre 7 associations : Agir pour la réinsertion sociale (ARS 95), Adoma, Airial, Caritas, Croix Rouge Française, Esperer 95.
Indicateurs de suivi	Nombre de postes créés en EMPP : 0 en 2024

Perspectives 2025	- Mettre en place un comité de pilotage départemental des EMPP, en lien avec la coordination régionale promue par le PRAPS
Evaluation de la mise en œuvre	 Des consultations avancées de psychologues sont en places dans certaines structures AHI du département.

Formaliser un schéma départemental de la filière crise-urgences psychiatriques pour les adultes et pour les adolescents en structurant les parcours des personnes en situation de crise, en élaborant les modalités de réponses graduées associant le réseau des intervenants (famille, médecins généralistes, réponse téléphonique, télémedecine, équipes mobiles, cellules de crise pour adolescents, CMP, urgences...), en diffusant ces modalités et en y intégrant le protocole départemental révisé concernant le transport des personnes sans consentement	
Pilotes	- DD ARS 95 - UNAFAM 95 - CH Argenteuil - Préfecture du Val d'Oise - DD ARS 95 : directrice, département ville hôpital, référent santé mentale
Partenaires	- Pôles de psychiatrie et de pédopsychiatrie - CDOM - URPS Médecins Libéraux - CPTS - DAC - Coordination 95 (ESMS handicap psychique) - Établissements sociaux - REGIES-95 - DD ARS 95 - CLINEA - SUPADO, CHA - SAMU - SDIS 95 - Police nationale et gendarmerie - SOS médecins 95 - Pôles de psychiatrie générale - CDOM 95 - UNAFAM 95
Objectifs	Améliorer la graduation des soins pour éviter le recours systématique aux urgences en cas de situation de crise Renforcer la coordination des acteurs de l'urgence dans le département
Rappel des objectifs de la fiche-action	Pour la structuration des parcours de prise en charge des situations de crise : • Élaborer une définition partagée des différents contextes d'urgence et de crise (première crise, rupture de soin, rechute) et des besoins de prise en charge associés • Définir l'éventail de réponses graduées à développer, en fonction des situations • Travailler la coordination des différentes réponses, définir des parcours types et les diffuser via un outil lisible d'aide à l'orientation • Mettre en place des formations croisées à la gestion de la crise

	Pour la révision du protocole départemental concernant le transport des personnes sans consentement : • Mettre en place un groupe de travail pour évaluer les freins / difficultés du protocole, afin de proposer des solutions et des pistes d'amélioration • Diffuser l'existence de ce protocole dans une version accessible aux professionnels du territoire et au public • Mettre en place une procédure de suivi de la mise en œuvre de ce protocole • Intégrer la reconduction de ce protocole dans le schéma régional des urgences psychiatriques, en lien avec les travaux régionaux de l'ARS Pour l'élaboration du schéma départemental des urgences psychiatriques : • S'appuyer sur les orientations du comité régional pour définir les pistes de travail. Impulser notamment une réflexion
Bilan de la mise en œuvre 2023	• Plusieurs rendez-vous ont été organisés par les pilotes de la fiche-action avec la DD ARS en 2022 afin d'aborder ce sujet, dont l'importance demeure prégnante sur le département. • Une difficulté est notamment identifiée par les différents établissements hospitaliers (et notamment Argenteuil, Pontoise et Beaumont) sur la gestion des Soins sans consentement en cas de péril imminent en l'absence de tiers (SPPI), avec des difficultés à identifier des médecins pour signer les certificats. En effet, le médecin signataire ne doit pas appartenir à la même entité juridique que la structure réalisant l'acte. Avec la constitution des GHT, il devient très difficile d'identifier des praticiens en capacité de signer ces actes. • Par ailleurs, à noter le déploiement d'un projet innovant d'organisation des urgences pédopsychiatriques au CH de Gonesse, avec l'organisation de l'accueil des situations de crise en amont des urgences avec deux consultations hospitalières (enfants et adolescents) et le recrutement de 2 ETP d'IDE au niveau des urgences pédiatriques pour aider la pédiatrie à accueillir les urgences pédopsychiatriques.
Bilan 2024	Concernant la révision du protocole départemental concernant le transport des personnes sans consentement : • Deux réunions (10 janvier et 12 novembre 2024) ont rassemblé des membres du CODAMUPS et le Dr Lamisse, en tant que président de la commission départementale des soins psychiatriques sans consentement. • Une version finale du protocole concernant le transport des personnes sans consentement a été validée par l'ensemble des signataires
Indicateurs de suivi	Pour la structuration des parcours de prise en charge des situations de crise et l'élaboration du schéma départemental des urgences psychiatriques • Mise en place de modalités de gestion de la crise à différents niveaux (MG, CMP, psychiatrie, formations) dans les 5 années du PTSM • Existence d'un document lisible d'aide à l'orientation en cas de crise • Analyse des événements/situations indésirables • Nombre de formations croisées organisées

	Pour la révision du protocole départemental concernant le transport des personnes sans consentement : - Renouvellement d'un protocole sur le transport des personnes dans le cadre des procédures de soin sans consentement : en cours - Existence d'une procédure de suivi de la mise en œuvre de ce protocole - Mise en place d'un schéma départemental des urgences psychiatriques à l'horizon 2022, intégrant ce protocole - Analyse des événements indésirables
Perspectives 2025	- Le circuit de signature du protocole départemental concernant le transport des personnes sans consentement est à définir par l'ARS et la préfecture - Un groupe de travail piloté par la DD ARS doit être lancé afin de traduire ce protocole en documents opérationnels accessibles à tous - La coordination PTSM pourra appuyer le déploiement et la communication
Evaluation de la mise en œuvre	 Cette fiche-action est identifiée comme prioritaire par les acteurs et sera poursuivie en 2025

Renforcer les programmes d'éducation thérapeutique du patient en santé mentale sur le département	
Pilotes	- Clinique la Nouvelle Héloïse - CoordETP95 - CHA
Partenaires	- CDOM - CPTS – Médecin généraliste - UNAFAM 95 - Pôles de psychiatrie générale et infanto-juvénile - SUPADO, CHA - CLSM - Professionnels de santé mentale de ville - Maison Hospitalière Les Ailes Déployées
Objectifs	Renforcer les compétences des personnes concernées
Rappel des perspectives 2022	- Recenser les dispositifs existants en santé mentale en ETP / psychoéducation du patient et diffuser l'offre aux acteurs du territoire pour faciliter les orientations - Travailler à rendre plus accessible et lisible le processus de labellisation en ETP - Promouvoir la formation des acteurs en éducation thérapeutique du patient - Élaborer des programmes d'ETP reposant sur des partenariats psychiatrie – ville – médico-social – associations de patients/aidants – hôpital
Bilan de la mise en œuvre des années précédentes	- L'association CoordETP 95 anime un groupe de travail associant psychiatres praticiens hospitaliers, représentant du conseil de l'Ordre, Coordinatrices CLSM, psychiatres de ville et d'établissements de santé privé, coordinatrice de CPTS qui s'est réuni 7 fois en 2022 et 5 fois en 2023 - Le groupe de travail a fait le constat du faible nombre de programmes d'ETP déclarés en santé mentale dans le Val d'Oise en comparaison avec l'Île de France et de la faible visibilité par les professionnels et le grand

	public des actions éducatives réalisées (souvent appelées « psycho-éducation ») - Le groupe de travail a mis en place un état des lieux s'appuyant sur une enquête : le questionnaire a été élaboré par le groupe de travail, puis diffusé en juin 2022, les réponses ont été analysées par CoordETP en novembre-décembre 2022 et un livrable a été élaboré - L'annuaire de psychoéducation du Val d'Oise recense ainsi 26 activités éducatives sur le territoire et a été diffusé largement sur le territoire en 2023 - Par ailleurs, COORDETP a déployé d'autres outils pour déployer les actions éducatives : formation de 10 acteurs sur la co-construction patient-soignant en santé mentale, élaboration d'une vidéo pour faciliter la compréhension du processus de déclaration du programme d'ETP - Le groupe de travail s'emploie désormais à promouvoir l'ETP en santé mentale avec des liens entre la ville et l'hôpital - Programme ETP troubles schizophréniques : 10 participations - Programme ETP troubles bipolaires : 9 participations
Bilan 2024	1. Concernant l'annuaire de psycho-éducation pour les patients et les familles : Réunion en 2024 entre CoordETP95 et les coordinatrices des CLSM du département pour organiser la relance des acteurs concernant la mise à jour de l'annuaire. Relance auprès de l'ensemble des acteurs (plus de 80 contacts par mail). Suite à cet appel, deux retours ont permis d'actualiser l'annuaire, qui compte désormais 27 activités éducatives : - Une demande de mise à jour pour un programme. - Une demande d'inclusion d'une nouvelle structure, proposant différentes initiatives en psychoéducation. L'annuaire est diffusé et a fait l'objet de 246 visites en 2024 et 5000 clics (soit 1 647 visiteurs depuis sa création) 2. Concernant la promotion de la formation des acteurs en éducation thérapeutique du patient L'organisation d'une visioconférence sur la santé mentale et l'ETP, organisée par CoordETP et initialement prévue en 2024 a malheureusement dû être reportée à 2025 en raison de problèmes personnels du conférencier. 3/ Concernant le déploiement de nouveaux programmes d'éducation thérapeutique du patient : trois rencontres ont été organisées cette année par CoordETP pour le déploiement d'un programme ETP et Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), avec l'implication de plusieurs acteurs : - La coordinatrice de la CPTS du Vexin. - Le CLSM de l'agglomération de Cergy-Pontoise. - L'UNAFAM. - Une psychomotricienne en libéral.

	L'association Autisme Ensemble 95. Le projet est encore en cours de démarrage, mais le groupe prévoit de se réunir à nouveau début janvier pour affiner la faisabilité de construire un projet commun.
Indicateurs de suivi	- Existence d'un annuaire départemental de l'offre en ETP et actions éducatives en direction des personnes souffrant de troubles psychiques et leurs proches : fait et réactualisé en 2024 - Utilisation de cet annuaire par les DAC du département et par l'ensemble des professionnels de santé (nombre de consultations de cet annuaire notamment) : 246 visites en 2024 et 5000 clics (soit 1 647 visiteurs depuis sa création) - Nombre de nouveaux programmes d'ETP créés chaque année : 1 nouveau programme de psychoéducation recensé en 2024 et un programme ETP et TSA en cours de réflexion
Perspectives 2025	- Organiser le webinaire ETP et santé mentale - Poursuivre les travaux du groupe ETP et TSA dans l'objectif de construire un projet collaboratif - Mettre à jour l'annuaire (actualisation prévue début janvier 2025) - Redynamiser le groupe de travail ETP et Santé Mentale pour l'organisation d'actions type « Soirées ETP et Santé Mentale »
Evaluation de la mise en œuvre	 L'annuaire de l'offre en psychoéducation a été actualisé en 2024 et est diffusé largement. Un programme ETP et TSA est en cours de construction.

Mettre en œuvre sur le territoire les différents axes de la stratégie globale de prévention du suicide, en particulier le dispositif Vigilans	
Pilotes	- CH Argenteuil
Partenaires	- GHEM - GHT NOVO - CH de Gonesse - Vigilans 78 - CPTS - SAU - Cliniques autorisées en psychiatrie - CDOM - URPS Médecins Libéraux - DAC - SAMU 95
Objectifs	• Améliorer le suivi post urgences en cas de geste suicidaire
Rappel des objectifs de la fiche action	• Répertorier les pratiques existantes dans le département en post urgence, dont certaines sont déjà novatrices, notamment auprès des adolescents • Mettre en place une cellule de coordination départementale et identifier un centre hospitalier en charge de coordonner le déploiement du dispositif dans le département • Structurer les modalités d'organisation de la cellule de veille et de recontact pour le département • Si l'option « cellule de veille et de recontact départementale » est retenue, former les intervenants à l'intervention de crise et au recontact téléphonique • Sensibiliser / former les équipes des centres hospitaliers partenaires pour leur participation à l'inclusion des patients dans le dispositif Vigilans • Diffuser l'existence du dispositif et ses modalités d'utilisation aux professionnels libéraux de santé impliqués dans le dispositif • Mettre en place une procédure d'évaluation départementale du dispositif, en lien avec les dispositifs d'évaluation prévus aux niveaux régional et national
Bilan de la mise en œuvre 2023	- Mise en œuvre de la ligne 3114 de prévention du suivi le 1^{er} octobre 2021 - Extension du dispositif Vigilans 78 au territoire du 95 depuis le 1^{er} octobre 2021 : l'équipe opérationnelle Vigilans 78-95 est basée au Centre Hospitalier de Plaisir. Elle est constituée d'infirmiers, d'un psychiatre et de psychologues formés à l'évaluation du risque suicidaire et réceptionne l'ensemble des appels provenant du 78 et du 95 et les transfère auprès des ressources du 95. Au sein du CH d'Argenteuil, une psychologue est responsable Vigilans, avec un rôle de présentation du dispositif auprès des établissements de santé et d'information de la cellule Vigilans des ressources du territoire

	- En 2023, une réunion de présentation du dispositif VigilansS organisé par les DAC a été mise en place auprès des CPTS
Bilan 2024	Concernant le déploiement de VigilansS : Concernant la mise en place de la stratégie régionale prévention suicide : • Organisation d'un groupe de travail par l'équipe de coordination PTSM avec les coordinatrices CLSM et PTSM, les CPTS et les DAC le 3 juillet 2024 afin de définir des modalités de déploiement territorial de la stratégie de la prévention du suicide et de la récurrence
Perspectives 2025	- Déployer le dispositif VigilansS sur le volet de la pédopsychiatrie - Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie régionale de prévention du suicide : mettre en place un comité de coordination de la prévention du suicide et de la récurrence dans le Val-d'Oise associant VigilansS, les CLSM, les DAC et les CPTS, afin de soutenir le déploiement et communiquer sur VigilansS, et organiser les formations sentinelle, évaluation et gestion de crise (en diffusant des questionnaires pour recenser les volontaires au préalable)
Indicateurs de suivi	• Présence du dispositif VigilansS sur l'ensemble du département : effectif • Existence d'une cellule de coordination départementale : une cellule au CH de Plaisir qui reçoit les appels du 95 et les transfère aux ressources du territoire. • Existence d'un livret de présentation distribué aux urgentistes et médecins de ville • Nombre de patients inclus dans le dispositif chaque année par rapport au nombre de passages aux urgences pour tentative de suicide (DIM) : 1000 à 1300 tentatives de suicide sont prises en charge chaque année dans les services de soins du Val d'Oise (Données VigilansS). • Nombre de personnes formées par formation : sentinelle, évaluation et orientation, intervention crise suicidaire
Evaluation de la mise en œuvre	 Le département est désormais couvert par une cellule VigilansS pour les adultes. La mise en place d'un comité de coordination de la prévention du suicide et de la récurrence est prévue pour le début d'année 2025

Mettre en place une plateforme territoriale téléphonique de santé mentale afin de répondre aux besoins d'information, d'orientation et de régulation des professionnels de santé et usagers en matière de parcours de personnes présentant des troubles psychiques	
Pilotes	- DAC - C360 - CLSM - SAS - Urgences
Partenaires	- Pôles de psychiatrie et de pédopsychiatrie - Communauté 360 - Coordination 95 - Acteurs sociaux - CDOM - URPS - CPTS - CLSM - UNAFAM 95 - MDPH - DD ARS 95 - SUPADO - CHA
Objectifs	• Améliorer l'interconnaissance et la coordination entre les acteurs du parcours en santé mentale
Rappel objectifs de la fiche-action	• Elaborer un annuaire des ressources en santé mentale du Val d'Oise • Structurer une plateforme téléphonique santé mentale sur le département afin de répondre aux besoins d'information, d'orientation et de régulation des professionnels et des usagers concernant des parcours de personnes présentant des troubles psychiques :
Bilan de la mise en œuvre 2023	• En 2023, les échanges avec le COTECH ont permis de faire évoluer le contenu de cette fiche-action (action 3.2 dans le PTSM) et l'actualiser pour la version présentée dans le CTSM. La fiche-action permet d'organiser le travail pour les années 2024-2025 en ces termes : 1. Elaborer un annuaire des ressources en santé mentale du Val d'Oise : • Réunir un groupe de travail afin d'identifier les besoins de recensement des ressources dans une approche large de la santé mentale (soutien à la parentalité, partenaires associatifs..) ainsi que le format attendu • Investiguer les démarches et outils existants (déploiement du ROR , d'un annuaire santé mentale sur sante.fr, du Psycom, de la plateforme retab.fr, UNAFAM95) et les possibilités d'articulation avec des démarche ou outils existant pour déployer l'annuaire. • Mettre en œuvre le recensement des ressources et élaborer l'annuaire. • Organiser sa diffusion sur le territoire auprès des professionnels de santé comme des usagers <i>Calendrier : 2024 -2025</i> 2. Structurer une plateforme téléphonique santé mentale sur le département afin de répondre aux besoins d'information, d'orientation et de régulation

	des professionnels et des usagers concernant des parcours de personnes présentant des troubles psychiques : • Réunir un groupe de travail associant les DAC, la Communauté 360, le SAS, les CLSM, des représentants de la psychiatrie (psychiatres ou cadres supérieurs) • Modéliser un modèle de hotline téléphonique ainsi que des modalités de financement (mise en place d'un poste de coordinateur santé mentale commun au 3 DAC ? articulation avec la C360 ? Préfiguration d'un SAS psychiatrie ?) • Outiller la fonction « appui à l'orientation » de cette plateforme téléphonique avec l'annuaire des ressources en santé mentale • <u>Calendrier</u> : 2024 -2025
Bilan 2024	Cette fiche-action n'a pas été mise en œuvre en 2024 par manque de temps Concernant la mise en place d'un annuaire : le PSYCOM a prévu la réactualisation du guide psychiatrie et santé mentale à partir des données de la plateforme retab.fr pour le 1^{er} trimestre 2025
Perspectives 2025	Dans le cadre de la publication à venir d'un cahier des charges SAS Psy début 2025, il est prévu de travailler avec les services des urgences afin de recenser les besoins (recensement de la part des patients aux urgences présentant des troubles psychiques par exemple) afin d'objectiver les besoins d'un dispositif de régulation type SAS Psy
Indicateurs de suivi	• Existence d'un groupe de travail « santé mentale » : prévu en 2025 • Mise en place d'un annuaire santé mentale : prévu par Psycom au premier trimestre 2025 • Mise en place d'une plateforme téléphonique santé mentale : prévu en 2025
Evaluation de la mise en œuvre	La mise en œuvre d'une plateforme territoriale téléphonique en santé mentale devra s'intégrer aux travaux en cours sur la mise en place d'une hotline de gestion de situations par la Communauté 360. La réflexion devra se baser sur les besoins des services d'urgence. Les contacts sont pris pour engager cette réflexion en 2025

Renforcer les synergies entre les groupes d'entraide mutuelle ainsi que leur autonomie de fonctionnement et favoriser le recrutement et l'intégration de pairs aidants et de médiateurs de santé pairs au sein des équipes	
Pilotes	- UNAFAM 95 - Mutuelle la Mayotte
Partenaires	- Pôles de psychiatrie générale - Coordination 95 - Les 5 GEM troubles psychiques (la Mayotte, œuvre Falret, les Ailes déployées) et les 2 GEM traumatisés crâniens (AFTC) - MDPH
Objectifs	• Renforcer l'intégration des pairs aidants dans les soins et les accompagnements
Rappel des objectifs de la fiche-action	1. Développer la formation des pairs aidants à la gestion associative au sein des GEM du département 2. Renforcer la dynamique inter-GEM au sein du département 3. Valoriser les GEM auprès des institutions de la santé mentale et du grand public 4. Sensibiliser et accompagner les structures au développement de la pair-aidance en leur sein 5. Intégrer les pairs aidants dans les actions de sensibilisation de la population à la santé mentale.
Bilan de la mise en œuvre 2023	<u>Concernant les axes 1 à 3 autour de la mise en place d'une coordination départementale des GEM :</u> • Après échanges avec l'UNAFAM, les acteurs à mobiliser pour un prochain groupe de travail ont été identifiés, pour une première session en 2024 <u>Concernant l'axe 4 et 5 sur les pairs – aidants :</u> • Des médiateurs de santé-pairs exercent au sein du CH d'Argenteuil, et ont pu participer à des actions de communication, telle que la journée de la réhabilitation. • L'UNAFAM travaille actuellement à un projet de pair-aidants
Bilan 2024	<u>Concernant les axes 1 à 3 autour de la mise en place d'une coordination départementale des GEM :</u> • Un groupe de travail a été organisé et animé par l'UNAFAM et les coordinatrices CLSM le 4 décembre 2024 afin de lancer la réflexion sur la fiche-action. Le groupe a rassemblé 15 adhérents des GEM, avec une grande satisfaction de leur part d'être associé aux travaux du PTSM. Des besoins de formation des adhérents à la gestion associative et à la gestion des relations interpersonnelles sont apparus. Les travaux du groupes se poursuivront en 2025 <u>Concernant l'axe 4 et 5 sur les pairs – aidants :</u> • En 2024, une augmentation des médiateurs de santé pairs est prévue sur le territoire (passage de 2 à 3 postes sur le CH d'Argenteuil, projet en cours à la Clinique Héloïse)
Perspectives 2025	• Poursuivre le déploiement de la dynamique inter-GEM au sein du département et développer la formation des adhérents des GEM à la pair aidance et à la gestion associative • Valoriser les GEM auprès du grand public

	Sensibiliser et accompagner les structures de psychiatrie au développement de la pair aideance en leur sein
Indicateurs de suivi	Nombre de formations dispensées aux adhérents de GEM annuellement et évaluation de ces formations : données non recueillies Existence d'un réseau des GEM du département : non Évolution du nombre de GEM et d'adhérents à l'horizon 2025 : - GEM Arnouville les Gonesse : 85 personnes fréquentant le GEM en 2022 dont 35 adhérents - GEM Persan : 125 personnes fréquentant le GEM en 2022 dont 25 adhérents Augmentation du nombre de MSP formés dans les structures du département à l'horizon 2025 : en 2022 et 2023, 2 médiateurs de santé au CH d'Argenteuil (3 prévu en 2024) Nombre de structures sanitaires et médico-sociales ayant intégré des pairs aidants bénévoles Évaluation qualitative de l'intégration de ces pairs aidants dans les équipes Nombre d'actions du PTSM ayant intégré des pairs aidants à l'horizon 2025 : 0
Évaluation de la mise en œuvre	 Les travaux de coordination des GEM ont été amorcés en 2024 et se poursuivront en 2025

Développer des partenariats et des dispositifs innovants qui soutiennent l'aller-vers l'emploi, en associant les dispositifs spécialisés et du droit commun	
Pilotes	- Plateforme emploi accompagné (LADAPT et HEVEA)
Partenaires	- CARE - CLSM - P2R95 - UNAFAM - Maison hospitalière de l'association les Ailes Déployées - GEM du département - Services de santé au travail - Missions locales - DRIEETS Ile-de-France
Objectifs	Améliorer l'accès à l'emploi des personnes souffrant de troubles psychiques
Rappel des objectifs de la fiche-action	- Renforcer les compétences des acteurs de l'inclusion professionnelle en matière de santé mentale - Concevoir des actions partenariales visant à sensibiliser les employeurs à l'intégration de personnes en situation de handicap psychique / souffrant de troubles psychiques, et à les informer sur les dispositifs d'accompagnement existants

	• Promouvoir les coopérations formalisées entre les acteurs de la psychiatrie et de l'inclusion professionnelle, du droit commun et du secteur médico-social • Soutenir et faire connaître le futur Club Autogéré de Rétablissement par l'Emploi (CARE) de Gonesse
Bilan de la mise en œuvre 2023	• Concernant les actions à destination des employeurs : • Un groupe de travail pluriprofessionnel, coanimé par la directrice générale d'Hévée et l'équipe de coordination du PTSM s'est réuni 8 fois depuis mars 2022 (3 fois en 2022, 5 fois en 2023) • Les membres du groupe ont pu souligner la diversité des dispositifs existants visant à favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes souffrant de troubles mentaux, avec ou sans RQTH, ainsi que la méconnaissance des employeurs, publics comme privés, de ces dispositifs. • Le groupe de travail se mobilise ainsi autour de l'élaboration d'un webinaire intitulé « Mieux comprendre les troubles psychiques et sécuriser le recrutement des personnes concernées » qui aura lieu le jeudi 23 mars 2023 • Le webinaire s'est articulé autour d'une présentation des troubles psychiques et de leur retentissement dans la vie quotidienne (animé par l'UNAFAM et le P2R95), puis de focus sur des dispositifs existants (la Plateforme Emploi Accompagné, le CARE, le P2R95), avec des interventions de bénéficiaires et d'employeurs. Un annuaire des ressources en matière d'insertion professionnelle a ensuite été distribué aux participants. • Suite au webinaire, le groupe de travail souhaite continuer à déployer des actions, touchant davantage les employeurs privés. Pour ce faire, des interventions auprès de clubs d'entreprises sont prévues en 2024. • Concernant le soutien au développement du CARE, celui-ci a fait l'objet d'un article de la newsletter n° 2 du PTSM, ainsi que de plusieurs publications sur la page LinkedIn du PTSM 95 • Concernant la Plateforme Emploi Accompagné, en 2023 la plateforme a bénéficié d'une augmentation du nombre de places financées par l'ARS (passage de 40 à 61 places en 2023 pour HEVEA)
Bilan de la mise en œuvre 2024	• Concernant les actions à destination des employeurs : Le groupe de travail coanimé par la directrice générale d'Hévée et l'équipe de coordination du PTSM s'est réuni à 4 reprises en 2024 Il a permis l'organisation de deux temps de sensibilisation auprès des employeurs privés du territoire : • Une première action organisée le 29 mars 2024 auprès du club FACE dans les locaux de la Chambre de Commerce • Une seconde action organisée avec le réseau AIBT en octobre 2024, Ces deux temps ont permis de présenter les notions de handicap psychique, des vignettes cliniques concrètes de situation professionnelles, et les

	différentes ressources existants sur le territoire : PEA, prestation d'appui spécifique (PAS), CARE, CAP Emploi, AGEFIPH. Ces actions se sont avérées intéressantes, mais ne permettent le ciblage que d'un nombre limité d'employeurs. Le groupe de travail va diffuser un questionnaire aux entreprises participants et calibrer les interventions pour la suite (webinaire ? Participation aux forums emploi des collectivités ?) Concernant le soutien au développement du CARE : le CARE n'a pas pu obtenir de pérennisation de ses financements et interrompra son activité début 2025.
Indicateurs de suivi	• Nombre de groupe de travail organisés : 3 en 2022, 5 en 2023, 4 en 2024 • Nombre de séquences de formation à destination des acteurs de l'inclusion professionnelle : • Nombre et types d'actions de sensibilisation des employeurs réalisées : un webinaire réalisé en mars 2023, 2 interventions réalisées en 2024 • Coopérations mises en place avec les acteurs de l'inclusion professionnelle • Nombre de personnes intégrées dans les dispositifs CARE et la plateforme Emploi Accompagné : ○ 20 personnes ont été accompagnés par le dispositif CARE en 2022, entre 25 et 30 en 2023 et 50 en 2024, ○ 93 personnes sont accompagnées sur la plateforme Emploi Accompagné (HEVEA + LADAPT) au 31/12/2022. Sur l'année 2024, le dispositif présente une file active 136 personnes (61 personnes pour LADAPT et de 75 personnes pour HEVEA)
Perspective 2025	• Poursuivre les actions de sensibilisation à destination des employeurs • Organiser la poursuite de l'accompagnement des usagers du CARE en prévision de sa fermeture (50 personnes en 2024 – liens à faire avec le Clubhouse ?)
Evaluation de la mise en œuvre	 Les actions prévues ont été mises en place : • Suite au webinaire de sensibilisation des employeurs de mars 2023, le groupe de travail a déployé 2 sensibilisations des employeurs privés en 2024, en s'appuyant sur les clubs entreprises FACE et AIBT • La plateforme Emploi Accompagné a bénéficié d'une augmentation des places en 2024 qui lui a permis d'augmenter la file active accompagnée et accompagne désormais 136 personnes (contre 109 en 2023)

Développer et faire connaître les dispositifs d'accompagnement/de soutien des familles et des enfants de personnes souffrant de troubles psychiques dès le repérage, tout au long de leur parcours et dans les situations de crise	
Pilotes	- CH Argenteuil - CLSM du 95

Partenaires	- UNAFAM 95 - Pôles de psychiatrie générale et infanto-juvénile - MELIA - CH le Vinatier (Lyon) - REAAP - PRE - PAEJ - SUPADO, CHA
Objectifs	• Renforcer les compétences des personnes concernées et des proches
Rappel des objectifs de la fiche-action	1. Développer les programmes de psychoéducation des familles 2. Développer la thérapie familiale en psychiatrie 3. Appuyer la communication sur les dispositifs de soutien à la parentalité des adultes en situation de handicap psychique
Bilan de la mise en œuvre 2023	<u>Concernant l'axe 1 : Développer le programme de psychoéducation des familles :</u> ○ Rédaction d'un article sur le programme Profamille dans le cadre de la newsletter n°2 du PTSM
Bilan 2024	<u>Concernant l'axe 1 : Développer le programme de psychoéducation des familles :</u> ○ Rédaction d'un article sur le programme Bref dans la newsletter du premier semestre 2024
Indicateurs de suivi	• Nombre de familles incluses dans le programme BREF chaque année dans le département : • à Argenteuil, 1 programme a été réalisé en 2022, et 3 programmes réalisés en 2023. Il n'y avait qu'un participant à chaque programme sauf dans une situation de 2023 qui a concerné 2 participants. • Le CH Simone Veil déploie également un programme Bref, qui a été suivi par 17 familles en 2024 (et 9 sont en attente d'une date pour un prochain programme) • Nombre de familles incluses dans le programme Profamille chaque année dans le département en 2024 : 10 participants sur le module 1 et 10 participants sur le module 2 • Nombre d'actions « soutien à la parentalité » mises en place au sein des CLSM du département • Nombre de consultations de thérapie familiales en psychiatrie et fréquentation • Existence de dispositifs de soutien à la parentalité pour les personnes en situation de handicap psychique
Perspectives 2025	Concernant l'axe 1 : continuer à appuyer la communication auprès des programmes BREF et Profamille, notamment par la diffusion de posts sur LinkedIn Concernant l'axe 3 : Appuyer la communication sur les dispositifs de soutien à la parentalité des adultes en situation de handicap psychique, promouvoir les dispositifs de soutien à la parentalité des adultes en situation de handicap psychique dans le cadre de la journée départementale du PTSM dédiée à la santé mentale périnatale (cf. action 2 sur la psychiatrie périnatale)

**Evaluation de la
mise en œuvre**



L'année 2024 a permis d'appuyer le déploiement des programmes de psychoéducation des familles.

Renforcer la coordination entre la médecine de ville et la psychiatrie par la mise en place de modalités de soins et d'outils de communication partagés, et par la réaffirmation de la mission d'accès aux soins somatiques des CMP	
Pilotes	- Pour le déploiement de l'article 51 Projet Sésame dans le Val-d'Oise : Centres municipaux de santé de la ville d'Argenteuil et le CH Argenteuil - Pour le déploiement du projet PsyBelt : services de psychiatrie de l'hôpital NOVO (psychiatres et IPA) et médecins généralistes du territoire, services des urgences de Beaumont-sur-Oise - CPTS
Partenaires	- Maisons de santé pluriprofessionnelles, centres de santé - CPTS - DAC - CDOM, URPS - Pôles de psychiatrie générale - Coordination 95 (ESMS handicap psychique) - Médecins ASE / PMI ▪ DD ARS 95 - GIP SESAN pour les supports techniques
Objectifs de la fiche-action	• Améliorer la coopération entre les acteurs du premier recours et de la psychiatrie 1. Mettre en place différentes modalités de soins partagés médecin traitant / psychiatre pour l'appui au repérage : 2. Renforcer la mission d'accompagnement vers les soins somatiques au sein des CMP 3. Mettre en place des formations croisées sur le repérage des troubles psychiques dans le département
Bilan de la mise en œuvre 2023	<u>Concernant l'axe 1 : Mettre en place différentes modalités de soins partagés médecin traitant / psychiatre pour l'appui au repérage et à la prise en charge</u> ▪ Déploiement du projet d'expérimentation article 51 Projet SESAME (Soins d'Equipe en Santé Mentale) sur le Val-d'Oise. Il s'agit d'un modèle de soins collaboratifs pour les troubles dépressifs et les troubles anxieux, proposé par l'association Quartet Santé en partenariat avec l'Institut Maigne et le Centre Hospitalier de Versailles, qui permet de « renforcer » le médecin généraliste à travers la constitution d'une équipe de soins intégrée composée d'un gestionnaire de parcours et d'un psychiatre à distance. Cette équipe rompt l'isolement du médecin généraliste et permet l'accès à une télé-expertise psychiatrique. Le projet se déploie depuis novembre 2023 pour une expérimentation de 5 ans suivie d'une évaluation ▪ Ce projet est déployé auprès des centres municipaux de santé de la ville d'Argenteuil et le CH Argenteuil. Il mobilise : 6 à 7 ETP de médecins généralistes, 1 ETP d'infirmier, 0,1 ETP de psychiatrie soit un budget prévisionnel sur 3 ans de 400 000 euros - Projet de déployer Psy-Belt par l'hôpital NOVO, déposé dans le cadre du FIOP 2023 : Ce service, constitué d'un psychiatre et d'un IPA permet aux médecins généralistes et urgentistes d'adresser des patients pour la programmation d'une consultation en binôme psychiatre/IPA dans les 7 jours. Puis si la situation le permet, un suivi de 6 mois est mis en œuvre par l'IPA sur la base d'objectifs

	thérapeutiques préalablement définis avec le psychiatre (réévaluation clinique, renouvellement du traitement.). Dans d'autres situations, le dispositif garantira l'accompagnement vers un service d'hospitalisation public ou privé. 286 598 euros ont été sollicités dans le cadre de l'appel à projets du Fonds d'Innovation Organisationnel en Psychiatrie (FIOP) de 2023
Indicateurs de suivi	• Existence de modalités de soins partagés psychiatrie – MG dans le département : déploiement de l'article 51 projet SESAME et du projet Psy Belt retenu dans le cadre du FIOP 2024 • Nombre de patients inclus dans des dispositifs de soins partagés médecins traitants / psychiatres : ○ Pour le déploiement de l'article 51 projet Sésame dans le Val d'Oise : objectif de 400 patients inclus dans le projet Sésame en 3 ans : après une année d'ouverture (novembre 2023 -décembre 2024) : le nombre de patients inclus est de 178 ○ Pour le déploiement du projet Psy Belt de l'hôpital NOVO : objectif de 180 patients à fin 2024 (après 3 trimestres de déploiement) : • Existence d'un fichier de suivi des médecins traitants dans tous les CMP • Mise en place d'une consultation somatique de suivi dans les CMP du département
Bilan 2024	Il existe désormais deux modalités de soins partagés psychiatrie – médecins généralistes dans le département : - Concernant le déploiement de Sésame : - Le projet se déploie et le nombre de patients traités dans le dispositif sur l'année 2024 est de 178 (en accord avec l'objectif de 400 patients à 3 ans) - Les points forts identifiés du projet sont : un fort intérêt des Médecins Généralistes pour le travail collaboratif et la dynamique d'équipe - la réponse adaptée qu'apporte le dispositif aux besoins des Médecins Généralistes : la rapidité de prise en charge par l'IDE, l'appui expertal, le suivi personnalisé... - la montée en compétence des Médecins Généralistes - la diminution de la charge mentale et de l'isolement des Médecins Généralistes - l'aspect non stigmatisant du rôle de l'IDE auprès des patients - la prise en compte des préférences des patients et leur participation active aux soins sont très appréciés des patients - le "reste à charge 0€" pour les patients - La facilitation des liens ville-hôpital dans la mesure où le médecin du Centre d'Argenteuil exerce également au sein du CHUA. - Deux limites majeures ont été remontées : la barrière de la langue et la barrière culturelle qui représentent des freins à l'adressage dans le dispositif SESAME (1/4 de la patientèle serait concernée) - Rédaction d'un article sur Sésame dans la cadre de la newsletter du 1^{er} semestre 2024 - Concernant le projet Psy-Belt de l'hôpital Novo (Nord-Ouest-Val d'Oise) : celui-ci a été retenu dans le cadre du FIOP 2023.

Perspective 2025	- Renforcer la mission d'accompagnement vers les soins somatiques au sein des CMP - Mettre en place des formations croisées sur le repérage des troubles psychiques dans le département
Evaluation de la mise en œuvre	 Deux projets novateurs en cours de déploiement.

Développer les dispositifs de logement accompagné dans le département : appartements de coordination thérapeutique, logement inclusif, logement social, baux glissants, résidences accueil, propositions innovantes	
Pilotes	- UNAFAM 95 - CLSM du 95
Partenaires	- AORIF (regroupement associatif des bailleurs sociaux – 30 à 40 opérateurs dans le Val d'Oise) - Pôles de psychiatrie générale - Coordination 95 (ESMS handicap psychique) - ARS (pour ACT) - CD 95 (chargée de mission Conférence des Financeurs Habitat Inclusif) - Les porteurs de dispositifs d'habitat inclusif - Préfecture du 95 / DDCS
Objectifs	• Améliorer l'accès au logement pour les personnes atteintes de troubles psychiques, dans le département
Rappel des objectifs de la fiche-action	1. Améliorer l'accès et le maintien dans le logement social en lien avec les opérateurs du logement 2. Contribuer au déploiement du dispositif d'ACT « Un chez soi d'abord » 3. Renforcer l'articulation entre les orientations du CTSM et celles du PDALHPD 4. Favoriser le décroisement et l'interconnaissance les acteurs de la santé mentale et ceux du logement
Bilan de la mise en œuvre 2023	Concernant l'axe 2 sur le projet « Un chez Soi d'abord » : • Le projet « Un Chez Soi d'Abord » a été approuvé par le préfet en 2022. • Les ACT un chez soi d'abord 95 ont été autorisés par l'arrêté n° 2023-285 du 22 novembre 2023 portant autorisation de création de 55 places d'Appartements de coordination Thérapeutique «Un chez soi d'abord » dans le département du Val d'Oise et géré par le GCSMS de droit privé dénommé « Un chez soi d'abord 95 ». Les membres fondateurs de ce groupement sont les suivants : ➤ L'association Aurore, ➤ Le centre hospitalier d'Argenteuil, ➤ Le centre hospitalier NOVO-Site de Pontoise, ➤ Le centre hospitalier de Gonesse, ➤ L'association Dune (CSAPA Dune).

- L'équipe est composée **de 10,5 ETP** (1 ETP directeur coordonnateur / 1 ETP assistante administrative / 1 ETP chargé de mission coordonnateur / 6,5 ETP accompagnement médical et médico-social / 1 ETP pole gestion locative)
- Le projet fait l'objet d'un financement de 412 500 euros pour chacun des financeurs DRIHL-ARS
- Il est prévu une montée en charge progressive pour les recrutements de personnel et les captations de logement.

Concernant l'axe 3 sur la coordination des politiques locales du logement :

- Le PDLHADP a été publié en 2014 et comprend des actions concernant le PTSM : assurer la production de logements accessibles aux populations les plus démunies, l'accompagnement social (rapprochement des acteurs du travail social et de la santé mentale dans l'accompagnement des personnes manifestant des formes de souffrance psychiques et/ou psychologiques).

Concernant l'axe 4 Favoriser le décroisement et l'interconnaissance les acteurs de la santé mentale et ceux du logement

- Suite à la table ronde habitat de la journée de la réhabilitation psycho-sociale d'octobre 2022, un Comité habitat s'est mis en place animée par les coordinatrices CLSM en lien avec l'équipe de coordination du PTSM 95. Ce groupe associe l'UNAFAM, professionnels du secteur médico-social, de l'habitat inclusif et du secteur du logement adapté et permet de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs intersectoriels impliqués, de faciliter la coordination entre les acteurs du territoire quel que soit leur champ d'action et d'encourager l'optimisation des interventions et actions
- **Ce groupe s'est réuni à 5 reprises en 2023 en présentiel.** Il travaille notamment à l'élaboration d'un **annuaire des ressources sur le territoire** recensant sur chacun des secteurs de psychiatrie du département :
 - Les logements du secteur médico-social (foyer de vie, foyer d'hébergement, MAS et FAM)
 - Les établissements sanitaires et ou médico-sociaux ayant développé des modalités d'accompagnement vers le logement
 - Les structures de logement adapté (pensions de famille, résidence sociale)
 - Les structures médico-sociales à orientation précarité (ACT LAM, LHSS)
 - Les structures pouvant intervenir à domicile (SAVS, SAMSAH, équipes mobiles)
- Par ailleurs en 2023, l'appel à projet Habitat inclusif lancé par le Conseil Départemental a permis de déployer **deux projets d'habitats inclusifs dédié au handicap psychique** (LIS d'Argenteuil et l'APED Espoir). Par ailleurs, les habitats inclusifs portés par HEVEA sont également en capacité d'accueillir ce public sans être destiné exclusivement à ce public.

Bilan 2024

- Concernant l'axe 2 Un Chez Soi d'Abord :
-

	- Le groupe Comité Habitat Partenaires 95 a changé de nom en 2024 pour devenir Comité Habitat Santé Mentale - Les participants se sont réunis 5 fois au cours de l'année, pour traiter les sujets suivants : ✓ <u>09 février</u> : les leviers dans l'accès et le maintien aux différents types de logement pour les personnes en situations de troubles psychiques et préparation du groupe de travail avec les bailleurs ✓ <u>12 avril</u> : la restitution du groupe de travail avec l'AFIL sur l'« accompagnement social et la santé mentale » et préparation du groupe de travail avec les bailleurs ✓ <u>30 septembre</u> : quelles sont les solutions d'accès au logement du parc privé pour les personnes en situation de troubles psychiques, pistes de réflexion pour la constitution d'un répertoire de ressources à destination des bailleurs et piste de réflexion pour la constitution d'une équipe mobile de type ELIAHS (Equipe de liaison intersectorielle d'accompagnement entre habitat et soins) ✓ <u>03 juin</u> : réunion à destination des bailleurs, présentation de la démarche du PTSM et du CLSM, présentation du Comité Habitat Santé Mentale et table rondes (<i>thématiques : comment identifier une personne porteuse de troubles psychiques, les principaux freins au maintien dans le logement et l'accès au logement des personnes en situation de troubles psychiques</i>) ✓ <u>30 septembre</u> : accès au logement du parc privé pour les personnes en situation de troubles psychiques (participation d'un professionnel de la gestion locative auprès de bailleurs privés) ✓ <u>15 novembre</u> : présentation des objectifs et des missions d'une équipe mobile de type ELIAHS, focus sur la plateforme logement et santé mentale de Plaine Commune Habitat
Perspectives 2025	- Finalisation de l'annuaire Habitat et Santé Mentale - Rédaction d'un article sur le Un Chez Soi d'Abord dans le cadre de la newsletter du PTSM 95
Indicateurs d'évaluation	• Nombre et formes (conventions actives par exemple) de coopérations mise en place entre les acteurs de la santé mentale (associations médico-sociales, secteurs de psychiatrie, CLSM) avec des bailleurs sociaux et nombre de logements concernés par ces coopérations • Nombre d'actions communes mises en œuvre avec les acteurs relevant du PDALHPD • Nombre de places d'ACT créées relevant du dispositif un chez soi d'abord : les 55 places sont en cours de déploiement • Existence et diffusion du répertoire des ressources : en cours
Evaluation de la mise en œuvre	 Le Comité Habitat Partenaire s'est structuré et le répertoire est en cours de finalisation.

Renforcer le soutien aux CLSM existants et développer de nouveaux CLSM, en lien avec les élus locaux, pour la mise en œuvre d'actions de prévention primaire d'information et de promotion de la santé mentale sur leur territoire

Pilotes

Pour le développement des CLSM et la diffusion d'actions de sensibilisation :

- ARS : Délégation départementale 95, Direction de la Santé Publique

	- CLSM - UNAFAM
Partenaires	- CLSM - PSYCOM - EPCI du territoire - CCAS - CLS -
Objectifs	Renforcer les actions de promotion de la santé mentale au sein de la cité 1. Développer les CLSM sur le territoire et mettre en place une dynamique de coordination 2. Soutenir et coordonner les CLSM dans la mise en place d'actions d'information et de lutte contre la stigmatisation en population générale
Bilan de la mise en œuvre 2023/2024	<u>Concernant l'axe 1 : Développer les CLSM sur le territoire et mettre en place une dynamique de coordination</u> • Trois groupes de travail ont eu lieu en 2023 avec les 5 coordinatrices CLSM afin d'échanger sur les actions en cours et un en 2024 • Les 5 coordinatrices CLSM se rencontrent et se coordonnent environ une fois par trimestre, lors d'échanges associant l'UNAFAM • En termes de soutien à la mise en place, l'équipe de coordination peut relayer des actions organisées par les CLSM (2 posts sur la page LinkedIn du PTSM 95 en 2022) • Par ailleurs, les coordinatrices CLSM sont associées et membres effectifs de la quasi-totalité groupes de travail organisés dans le cadre du PTSM (réhabilitation psycho-sociale, éducation thérapeutique, insertion-emploi, psychiatrie périnatale) • Les coordinatrices CLSM animent par ailleurs deux groupes de travail : le Comité Habitat Partenaires et le groupe de travail sur les GEM <u>Concernant l'axe 2 : Soutenir et coordonner les CLSM dans la mise en place d'actions d'information et de lutte contre la stigmatisation en population générale</u> • En 2023, les coordinatrices CLSM ont mis en œuvre 10 sessions de formations aux Premiers Secours en Santé Mentale, soit plus de 380 personnes formées aux PSSM dans le département. En 2024, 7 sessions ont eu lieu et 5 sessions complémentaires ont eu lieu en janvier 2025.
Indicateurs de suivi	<i>Pour le développement des CLSM et la diffusion d'actions de sensibilisation :</i> • Nombre de CLSM sur le territoire à la fin des 5 années du PTSM : 5 • Nombre de rencontres organisées chaque année entre les CLSM, à l'initiative de l'ARS ou des CLSM eux-mêmes : environ 6 • Nombre d'actions menées par les CLSM en matière d'information / déstigmatisation de la santé mentale : cf. rapport d'activité 2024 de chaque CLSM
Perspectives 2025	• Poursuivre les réunions régulières entre coordination PTSM et CLSM • Poursuivre la dynamique en matière de formation aux PSSM
Evaluation de la mise en œuvre	 Une coordination entre CLSM et PTSM dont les bases ont été définies au cours de cette première année 2022 d'installation de l'équipe PTSM, à déployer dans le courant des prochaines années

Déployer des actions de prévention en santé mentale et de renforcement des compétences psychosociales des enfants (intégrant les parents et les pairs aidants) en milieu scolaire et éducatif	
Pilotes	ARS
Partenaires	- CODES 95 - Pôles de pédopsychiatrie - CIO (les psychologues y ont des missions qui se sont élargies) - Psychologues et IDE scolaires - ASV, CLS, CLSM - CD 95, pour les collègues - Pôle de ressources, pour les QPV - GEM / MSP / pairs aidants - PRE - REAAP - PMI - SUPADO, CHA
Objectifs	• Informer – sensibiliser les professionnels du milieu éducatif et scolaire • Renforcer les compétences en santé mentale des professionnels de l'Éducation nationale • Déployer des actions de renforcement des compétences psychosociales (CPS) en milieu scolaire et en milieu éducatif
Bilan de la mise en œuvre 2023	- L'instruction interministérielle du 19 août relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psycho-sociales chez les enfants et les jeunes implique la mise en place d'une coordination territoriale et d'un plan d'action autour des CPS - En 2023, la DD ARS a impulsé la création d'un Comité Territorial (COTER) associant les académies et leurs directions des services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) et les Conseils Départementaux et les principaux acteurs en lien avec les enfants et les jeunes. - Le COTER s'est mobilisé sur la réalisation d'un diagnostic de l'existant en termes d'actions de CPS financées par l'ARS - Le budget alloué par l'ARS pour le déploiement de programmes de compétences psycho-sociales dans le Val d'Oise : financement ARS de 557 371 euros pour le financement de 20 programmes de Compétences Psycho-sociales (Unplugged, Feel Good, Primavera..) en cumulé sur les années 2021, 2022, 2023 - Organisation le 23/11/2023 d'une demi-journée sur la thématique des CPS, ayant pour objectif de réaffirmer les orientations partagées et de favoriser le développement de programmes probants ou prometteurs dans le Val d'Oise.
Bilan 2024	Une douzaine de programmes de développement des compétences psychosociales financés par l'ARS en 2024 pour un déploiement dans le Val d'Oise, avec un renforcement de la stratégie autour des actions probantes, pour un montant global d'environ 366 000€ : Cadre scolaire • « Programme de développement affectif et social (PRODAS) » - Planning familial 95 • « Sentinelles et référents » - LE MAS • « Santé Vexin – développement des CPS » - CODES 95 • « Unplugged » - CSAPA Imagine et Addictions France

	• « Feel Good » - CRIPS • « Fri for mobberi » - Ligue de l'enseignement • « Tina et Toni » – CSAPA Imagine • « Ecole des émotions » - CSAPA Imagine Cadre extrascolaire • « CPS et bien être mental » - FOND-A-MENTAL • « VERANO » - OPPELIA • « Renforcer la résilience des enfants par le développement des compétences psycho-sociales (4-7 ans) » - Charles Peguy à l'écoute • « Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) » - CODES 93 et CSAPA Imagine
Indicateurs	• Présence d'un diagnostic de l'existant en matière d'actions de prévention au sein des établissements scolaires, des CLS, des CLSM et des ASV : diagnostic réalisé en 2023 pour les actions financées par l'ARS • Nombre d'actions de formation en santé mentale menées au sein des établissements scolaires et à l'échelle des EPCI sur le département : 12 actions de renforcement des compétences psycho-sociales financées en 2024 pour un montant global de 366 000 euros
Perspectives 2025	• Continuer à déployer les actions probantes en matière de CPS en milieu scolaire sur le Val-d'Oise. • Elargissement du COTER CPS, copiloté par l'ARS, l'Education nationale et le Conseil départemental, à de nouveaux partenaires locaux.
Evaluation de la mise en œuvre	 Les actions prévues sont en cours de mise en œuvre

• Bilans de l'année 2024 et perspectives pour l'année 2025

Cette troisième année de déploiement de l'équipe de coordination PTSM a pu s'appuyer sur la dynamique amorcée ces deux dernières années. Malgré la baisse du budget alloué à la coordination d'1/3, l'équipe a pu mettre en place les différents projets prévus en 2024, en s'appuyant notamment sur les pilotes des actions :

- **Maintien du nombre de groupes de travail** avec l'animation directe par la coordination du PTSM 95 de 20 sessions de groupes de travail (contre 23 en 2023) et autonomisation de certains groupes amorcés depuis plusieurs mois / années (insertion emploi, Comité Habitat Partenaire, réhabilitation psycho-sociale)
- **Mise en lumière des ressources sur le territoire** (3 travaux de répertoire en cours de finalisation sur le psychotraumatisme, équipes mobiles, ressources en matière de logement)
- **Déploiement de la stratégie de communication**
- **Implication sur l'organisation d'une journée départementale annuelle**

- **Implication renforcée dans la dynamique régionale et nationale des coordinateurs PTSM**

Les membres du COTECH soulignent leur satisfaction quant à la dynamique territoriale autour du déploiement du PTSM, les acteurs impliqués portent pleinement la volonté d'une meilleure collaboration et d'un décloisonnement plus abouti des pratiques.

Pour l'année 2025, il semble important de continuer la mise en œuvre, avec :

- La production d'un projet sur la **Santé Mentale des Jeunes Protégés** dans le cadre du FIOF (projet mandaté par l'ARS IDF)
- **La signature du Contrat Territorial de Santé Mentale en 2025**
- Une volonté de continuer à œuvrer pour le décloisonnement tout au long de la mise en œuvre des fiches- actions avec notamment **une journée départementale psychiatrie périnatale en mars 2025**
- **La mise en œuvre des fiches-actions (cf. ci-dessous)**
- **L'évaluation / l'actualisation du PTSM :**

En effet, l'année 2025 sera la dernière année de mise en œuvre de ce PTSM (signé en février 2021).

L'année 2025 sera donc également l'année d'évaluation / actualisation du PTSM. L'équipe de coordination a suivi les travaux de la communauté des coordonnateurs PTSM animés par l'ANAP, et prévoit la mise en place de groupes de travail thématiques permettant de faire le bilan des actions et de prévoir les nouvelles actions du PTSM 2^{ème} génération au second semestre 2025. Afin de mettre en place l'évaluation / actualisation du PTSM selon la méthodologie pensée par l'ANAP (a minima 6 sessions de groupes de travail, recueil exhaustif d'indicateurs..), la question du financement complémentaire de cette démarche pourrait se poser afin que l'évaluation ne se fasse pas au détriment de la mise en œuvre des actions.

Pour l'année 2025, l'équipe de coordination est ainsi mobilisée pour **continuer l'accompagnement sur les fiches actions en cours** :

- **Fiche-action Equipes mobiles** : finaliser l'actualisation du répertoire, l'imprimer et le diffuser sur le territoire
- **Fiche-action Psychiatrie périnatale** : finaliser l'organisation de la journée départementale de la santé mentale périnatale et de la parentalité qui aura lieu en mars 2025
- **Fiche-action Psychotraumatisme** : poursuivre l'actualisation du répertoire en lien avec les CPTS, faire aboutir le projet de consultations dédiées au psychotraumatisme maillant le territoire, et animer un réseau des professionnels formés : organisation d'une journée de présentation des consultations dédiées et du répertoire des acteurs
- **Fiche actions sur la stratégie de prévention du suicide** : réunir le groupe de travail CLSM / Vigilans/ CPTS / DAC / PTSM afin de construire un comité de coordination de la prévention du suicide et de la récidive dans le Val-d'Oise
- **Fiche-action CLSM** : maintenir les réunions trimestrielles CLSM/PTSM afin de coordonner les actions
- **Fiche action logement accompagné** : Organiser la diffusion du répertoire auprès des professionnels et du grand public en 2025, poursuivre la tenue du comité

- **Fiche-action Insertion Emploi** : poursuivre les actions à destination des employeurs

D'autres nouvelles actions seront à mettre en place en 2025 :

- **La fiche action sur la plateforme téléphonique territoriale de santé mentale** : un groupe de travail à déployer pour engager cette réflexion en 2024 en lien avec la C360, et les travaux nationaux sur le SAS Psy
- **La fiche-action sur les urgences et les crises** : avec un appui de la coordination pour la diffusion du protocole de transport des soins sans consentement

Annexes

Annexe 1 : newsletter

Newsletter n°5 – avril 2024

Actualités du PTSM 95

Avril 2024

EDITO

L'année 2024 s'annonce riche en projets pour notre PTSM!

Plusieurs actions se construisent en parallèle sur des thématiques diverses qui montrent la richesse du PTSM et la nécessité d'une approche globale prenant en compte l'ensemble des déterminants de santé lorsque nous travaillons dans le champ de la santé mentale.

A titre d'exemples, quelques projets en cours :

- L'organisation d'une **journée départementale sur la réhabilitation psychosociale et le case management** qui se tiendra le **24 septembre 2024**;
- Des **actions de sensibilisation pour les employeurs** afin de favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi de personnes avec un **handicap psychique** : une première action réussie qui s'est tenue le 29 mars pour le Club entrepreneurs Face Val d'Oise et une action à venir à l'automne pour le Club AIBT du Val Paris;
- L'actualisation en vue de l'impression de l'**annuaire décrivant les différentes équipes mobiles en santé mentale** du département;
- L'organisation d'une **journée départementale sur la santé mentale périnatale** qui se tiendra en début d'année 2025.

Ces projets se concrétisent grâce à une mobilisation toujours forte de nombreux partenaires des champs à la fois sanitaire, médicosocial et social.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui permettent au PTSM de vivre dans le département!

Pour les personnes intéressées pour en savoir plus sur les actions en cours et qui souhaitent s'impliquer, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse coordination.ptsm95@gmail.com.

Bonne lecture!

L'équipe de coordination PTSM du Val d'Oise

SOMMAIRE

1. Présentation des Soins d'Equipe en Santé Mentale: le modèle SESAME
2. Présentation du programme BREF

Projet Territorial de
Santé Mentale
Val d'Oise

Newsletter n°5 du PTSM 95

1

Actualités du PTSM 95

Présentation des soins d'équipe en santé mentale: le modèle SESAME



Qu'est-ce que le modèle SESAME ?

Le modèle SESAME (Soins d'Equipe en Santé Mentale) permet la prise en charge des troubles dépressifs et anxieux en médecine générale, et vise à renforcer la collaboration entre médecins généralistes et professionnels de la psychiatrie articulée autour d'un infirmier coordinateur.

D'abord initié par l'Institut Montaigne en partenariat avec le CH de Versailles, le projet a obtenu un financement dérogatoire au titre de l'article 51 et a pu être implémenté sur le territoire du Val d'Oise depuis décembre 2023. Ce projet regroupe plusieurs praticiens autour du patient: des médecins généralistes, une infirmière, ainsi qu'un médecin psychiatre.

Actuellement, dans le Val d'Oise, le projet SESAME fait partie d'une expérimentation dans les deux centres « municipaux » de santé d'Argenteuil (Irène Lézine et Fernand Goulène). Une évaluation à partir de 2026 sera mise en place à la fin de cette expérimentation pour déterminer l'opportunité de sa généralisation au niveau national.



Comment le patient est-il pris en charge ? Quel est son parcours de soins ?

Le parcours de soins d'un patient SESAME suit un protocole précis en 4 étapes:

1. Le dépistage est assuré par un **médecin généraliste**, qui en plus d'une évaluation clinique, utilise l'échelle clinique PHQ2 pour déterminer l'état de santé psychique du patient. Cet outil de dépistage très court est composé de 2 questions concernant l'humeur et l'anhédonie (perte de la capacité à ressentir du plaisir) ;
2. En cas de réponse positive aux critères d'inclusion, le patient est orienté vers un **infirmier (IDE) dédié exerçant dans les mêmes locaux** que le médecin généraliste et ayant une bonne expérience en psychiatrie. Il effectue en premier lieu un bilan initial: contexte de vie, santé somatique et psychique, antécédents, attentes, et pose le cadre de la prise en charge ;
3. L'IDE met en œuvre le plan de soins et suit sa réalisation par des contacts réguliers avec le patient (tous les 15 jours environ), qui est également vu par le généraliste, mais à une moindre fréquence (tous les mois) ou en cas de besoin ;
4. **Infirmier et psychiatre référents du projet effectuent une revue hebdomadaire des cas**. Des temps d'échange ont également lieu avec les médecins généralistes. Les psychiatres émettent des préconisations, tandis que les médecins généralistes restent en charge des prescriptions.

Parcours de prise en charge dans SÉSAME



Actualités du PTSM 95

Présentation des soins d'équipe en santé mentale: le modèle SESAME



Dans nos centres de santé, nous avons déjà l'habitude de travailler en équipe. Cela nous a permis de développer facilement le modèle SESAME dans son ensemble. Cela nous aide beaucoup. En plus, cela fait progresser l'équipe médicale dans la prise en charge de la santé mentale» - Dr. Marie PENICAUD, médecin généraliste au centre de santé Irène Lézine à Argenteuil.



Quelles sont les modalités de prise en charge des patients SESAME ?

En fonction de la sévérité de la situation du patient, les professionnels de santé peuvent lui proposer deux modalités de parcours lors de l'étape 3:

- Une séquence « légère » pour les patients ayant des troubles d'intensité légère, avec un suivi infirmier allégé.
- Une séquence basée sur le modèle SESAME (3 mois environ, et renouvelable);



Existe-il des critères d'exclusion au programme SESAME ?

Il existe en effet quelques critères d'exclusion qui ne permettent pas à certains patients de bénéficier du modèle SESAME:

- Le programme ne s'adresse pas aux patients mineurs ;
- Le programme ne prend pas en charge des patients ne parlant pas bien le français ;
- Les patients ne doivent pas déjà être suivis par un psychiatre ;
- Les patients ne doivent pas être en urgence psychiatrique (pensées suicidaires importantes par exemple), auquel cas ils seront redirigés vers d'autres professionnels pour une prise en charge adéquate.

A RETENIR - Le projet SESAME dans le Val d'Oise

- Il est développé dans 2 centres municipaux de santé, qui comptent environ 15 médecins généralistes. Une infirmière est coordinatrice pour les deux centres.
- Une cinquantaine de patients sont pris en charge grâce à ce dispositif.
- Chaque patient a la possibilité d'avoir un suivi pendant 3 mois, renouvelable 3 fois (12 mois maximum)

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Mme. Johanna COUVREUR, directrice du projet (jcouvreur@quartetsante.org)

Actualités du PTSM 95

Présentation du programme BREF



Connaissez-vous le programme BREF ?

Le programme BREF est un programme de psychoéducation unifamilial (une seule famille est reçue en l'absence de son proche) à destination des aidants en psychiatrie, quel que

soit le diagnostic de la personne concernée par les troubles (y compris lorsque le diagnostic n'est pas encore connu). Ce programme existe depuis fin 2016. Les participants sont essentiellement des parents. A ce jour, 52% des participants accompagnaient un proche souffrant de schizophrénie, 20% un proche souffrant de troubles bipolaires et 15% n'avaient pas de connaissance du diagnostic de leur proche (source: Fondation FondaMental). Depuis fin 2018, BREF se développe au niveau national et des formations gratuites d'une journée ont lieu pour les professionnels de santé dans des établissements (hôpitaux, cliniques).

Ce programme a pour objectif d'apporter de l'information aux aidants et de les connecter au réseau local d'aide aux aidants. BREF est une innovation thérapeutique créée par le CLAP (Centre Lyonnais des Aidants en Psychiatrie) et l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) et est issu de la recherche participative. Selon une étude du Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon, des résultats préliminaires montrent son efficacité sur la réduction de la symptomatologie dépressive des aidants et du fardeau ressenti.

Comment se déroule le parcours des familles au sein du programme BREF ?

Le programme est composé de **trois séances organisées dans un lieu neutre**. Lors des deux premières séances, chaque famille est accueillie de manière individuelle par **deux professionnels de santé qui ne participent pas à la prise en charge du patient**. Lors de la troisième séance, un **pair-aidant bénévole de l'UNAFAM** se joint à l'équipe soignante pour coanimer la séance, ce qui permet aux familles de partager de pair à pair, de sortir de leur isolement et les encourage à prendre contact avec des associations pour être soutenues. Les familles sont ensuite recontactées par un **appel de suivi trois mois après les trois séances d'accompagnement**.

Cela permet de faire le point sur ce qui s'est passé depuis la dernière rencontre, éventuellement répondre à de nouvelles interrogations, évaluer le programme, remotiver les participants à prendre contact avec les associations de famille et à ne pas rester seuls.

De plus, les familles ont également accès à l'application eBREF, gratuite et accessible à tous, qui permet de prolonger le programme en proposant une information accessible sur divers sujets.

Et dans le Val d'Oise ?

Dès décembre 2019, deux formations ont été proposées conjointement aux professionnels de l'hôpital Simone Veil et du CH d'Argenteuil intéressés par le programme. Depuis 2020, dix programmes ont été mis en place au CH Simone Veil (Eaubonne) et trois en 2023 au CH d'Argenteuil. Le programme est proposé en 2024 aux CH d'Eaubonne et d'Argenteuil. L'UNAFAM a également pour mission de faire connaître le programme BREF auprès des professionnels de santé à partir du vécu des bénévoles. Le programme proposé est ainsi accessible aux familles le nécessitant, le plus souvent par recommandation des professionnels de santé, et a pour objectif de se développer de plus en plus afin d'aider le plus de familles possibles.



Tout repose sur des acteurs engagés, car au-delà de l'organisation et de la structuration du programme BREF, il est maintenu grâce à des professionnels engagés qui se sont organisés en autonomie pour répondre au mieux aux besoins des familles » - Mme. Arlette DECARVALHO, Cadre de Santé Psychiatrie secteurs extrahospitaliers au CH Simone Veil.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter [BREF Argenteuil](#) ou [BREF Eaubonne](#)

Actualités du PTSM 95

Janvier 2025



EDITO

-  L'année 2024 s'est achevée et a été riche en actions pour le PTSM, avec :
- **20 sessions** de groupes de travail animées par l'équipe de coordination du PTSM pour mettre en œuvre les différentes fiches-actions du PTSM (sur l'insertion et l'emploi, la psychiatrie périnatale, la prévention du suicide..)
 - Des travaux animés directement par les acteurs du territoire, comme le **Comité Habitat Partenaires**, le groupe de travail sur les GEM ou encore les travaux autour du protocole de transports des soins sans consentement..
 - l'organisation d'une journée départementale PTSM 95/C360 sur la réhabilitation psycho-sociale « Ensemble cultivons l'autodétermination et le case management » en septembre 2024 rassemblant **plus de 400 personnes**.

 **2025 : dernière année pour le PTSM n°1 et préparation du PTSM n°2**
Alors que 2025 constitue la dernière année du PTSM n°1, s'ouvre une période pour son évaluation et la définition des contours du PTSM n°2. De nombreuses actions sont en cours de construction autour de thématiques variées, illustrant la richesse du dispositif et soulignant l'importance d'une approche globale intégrant tous les déterminants de santé dans le domaine de la santé mentale.

Plusieurs actions se construisent en parallèle sur des thématiques diverses.

A titre d'exemples, quelques projets prévus pour l'année 2025 :

- La signature du Contrat Territorial de Santé Mentale en 2025
- Une volonté de continuer à œuvrer pour le décroisement entre secteurs, avec une prochaine journée départementale intitulée « Les parcours en santé mentale périnatale sur le Val-d'Oise : tout un village » : à vos agendas, cette journée se tiendra **le 11 mars prochain ! Vous trouverez le lien d'inscription ici -> <https://lnkd.in/eaj7srBd>**
- La mise à jour du diagnostic, l'évaluation du PTSM n°1 et la définition de nouvelles fiches-actions pour le PTSM 2ème génération au second semestre 2025

Ces projets se concrétisent grâce à une mobilisation des nombreux partenaires dans le champ sanitaire mais aussi médicosocial et social, ainsi qu'aux usagers.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui permettent au PTSM de vivre dans le département!

 *En savoir plus sur les actions en cours, s'impliquer : écrire à coordination.ptsm95@gmail.com*

Bonne lecture ! 

L'équipe de coordination PTSM du Val d'Oise



SOMMAIRE

- 1. Présentation du programme de développement des Compétences Psycho-Sociales (CPS) Unplugged**
- 2. Présentation de l'équipe mobile d'intervention précoce EMIPPSY du CH d'Argenteuil**

Actualités du PTSM 95

Présentation du programme Unplugged : programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire



Les impacts du programme :

L'évaluation du programme Unplugged dans le département du Loiret a démontré des **résultats positifs sur la consommation de substances** mais aussi sur le développement des compétences psycho-sociales (CPS). En effet, le format interactif des séances permet aux élèves de renforcer leur confiance en eux et améliore leur capacité à s'exprimer.

Les jeunes du programme ont été suivis 8 mois après la réalisation du programme et les résultats ont été les suivants :

- ✓ Réduction de la **probabilité de consommer** du tabac ou du cannabis
- ✓ Amélioration des **connaissances sur les effets** des produits
- ✓ Amélioration du **climat scolaire**
- ✓ Développement des **habilités inter-personnelles**

Dans le Val d'Oise, les effets positifs sont également observés suite aux 12 séances réalisées dans les classes.

[synthèse du rapport d'évaluation du programme Unplugged dans le Loiret \(Orléans\) évalué en 2016-2017 par Santé publique France](#)



Suite à la séance sur le tabagisme passif, des élèves ont discuté avec leurs parents et certains ont arrêté de fumer. On a également aidé une jeune fille qui avait peur, à prendre la parole en public après plusieurs séances du programme.



Rappel : lien entre les Compétences Psycho-Sociales et le PTSM

Pour rappel, la fiche action n°13 du CTSM (axe 5 : Les actions sur les déterminants sociaux, territoriaux et environnementaux de la santé mentale) a pour objectif le développement des **compétences psycho-sociales dans le cadre d'action de prévention**.

Fiche action n°13 : « Déployer des actions de prévention en santé mentale et de renforcement des compétences psychosociales des enfants (intégrant les parents et les pairs aidants) en milieu scolaire et éducatif »



Vous souhaitez plus d'informations ou bien développer le programme Unplugged sur votre territoire ?

Contact :

- Charlène Pistiaux
- CSAPA Imagine, 1 rue Saint Flaive Prolongée, 95120 ERMONT
- Chargée de projet Prévention et CJC
- 01.39.89.17.49 / 06.70.24.57.42

Intervention sur Argenteuil et Ermont, ainsi que sur leurs communes limitrophes



Sur le Val-d'Oise, le programme Unplugged est également mis en œuvre par Addictions France, sur tout le département du 95

Contact :

- Equipe de prévention Addictions France
- Aurore Junca, chargée de projet Addictions France
- 4 Allée de la Pépinière, 95300 Pontoise
- 07.45.11.65.66

Actualités du PTSM 95

Présentation EMIPPSy Argenteuil : Equipe Mobile d'Intervention Précoce en Psychiatrie 16 - 30 ans



Quelles sont les missions de l'équipe EMIPPSy ?

L'équipe mobile EMIPPSY du CH d'Argenteuil est un dispositif d'intervention précoce, dont l'objectif est d'intervenir pour des jeunes adultes âgés de 16 à 30 ans ayant développé un premier épisode psychotique ou à haut risque de transition vers une psychose. Elle s'appuie sur deux niveaux d'intervention :

- **Action précoce** auprès du jeune, avec une mission d'évaluation rapide (au CH d'Argenteuil, au Centre de Santé Fernand Goulène à Argenteuil ou sur son lieu de vie), puis la mise en place d'un soutien adapté visant à améliorer les conditions de vie des jeunes concernés avec une prise en charge organisée sur 3 ans.
- Actions de **promotion de la santé mentale** et de sensibilisation : auprès des professionnels et du grand public notamment par le biais des réseaux sociaux ou de rencontre

L'EMIPPSY peut être sollicitée par la personne concernée, la famille ou l'entourage, ainsi que les partenaires professionnels (libéraux, scolaires, médico-sociaux, sociaux, éducatifs)

L'équipe intervient sur le secteur de psychiatrie du Centre Hospitalier d'Argenteuil.



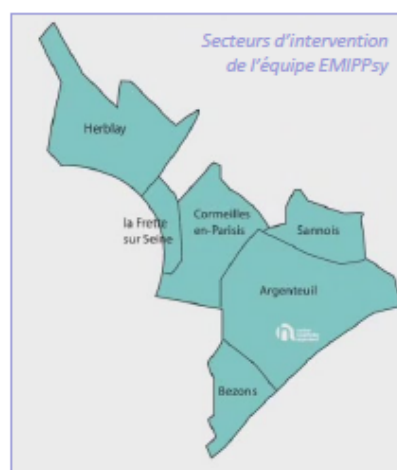
16 – 30 ans



Réponse dans les 48h
après sollicitation



1^{er} rdv dans le lieu de
votre choix



Composition de l'équipe

2 professionnels sont dédiés à temps plein sur cette équipe : 1 éducatrice spécialisée + 1 Infirmier Diplômé d'Etat

Les autres professionnels de l'équipe :

- ✓ Infirmier en Pratique Avancée
- ✓ Psychologue spécialisée sur la thématique de l'addiction
- ✓ Conseillère en économie sociale et familiale (CESF)
- ✓ Cadre de santé
- ✓ 2 médecins psychiatres

Actualités du PTSM 95

Présentation EMIPPsy : Equipe Mobile d'Intervention Précoce en Psychiatrie 16 - 30 ans



Quel est le processus de prise en charge par l'équipe EMIPPsy ?

- 1 Premier contact téléphonique/ mail/ réseaux sociaux avec l'équipe EMIPPsy et planification d'un premier échange
- 2 Organisation d'un entretien en binôme avec l'éducatrice spécialisée et l'infirmière. L'entretien peut se faire dans l'endroit souhaité (domicile, établissement scolaire, café...)
- 3 Réalisation d'un bilan général de santé pour éliminer les causes biologiques (IRM, bilan sanguin...) et utilisation d'outils psychiatriques pour évaluer les symptômes
- 4 Mise en place d'une prise en charge globale et d'un suivi par l'équipe et désignation du case manager



Qu'est-ce que le « case manager » ?

Le case manager est un professionnel référent qui coordonne la prise en charge globale de la personne accompagnée.

La prise en charge des jeunes adultes nécessite de créer une alliance thérapeutique afin d'améliorer le fonctionnement dans la vie quotidienne. Le case manager facilite l'accès aux soins auprès du psychiatre mais aussi du psychologue. Ils travaillent ensemble à l'assimilation de l'expérience psychotique et à la réintégration socio-professionnelle. Le patient peut être vu par le case manager dans son **environnement familial**, comme l'école, l'université, les transports en commun, le centre-ville, etc.



Il joue un rôle central dans l'organisation des soins et du soutien, en assurant des rencontres régulières, adaptées aux besoins de la personne : **une fois tous les 15 jours jusqu'à deux fois par semaine.**



Il travaille en **lien étroit avec les services hospitaliers** pour garantir une continuité de la prise en charge, même pendant les périodes d'hospitalisation, et pour maintenir un accompagnement personnalisé visant à améliorer le parcours de vie et de soins.

Dans l'équipe EMIPPsy d'Argenteuil, le case manager peut être l'éducatrice spécialisée ou l'infirmier.



Vous souhaitez contacter l'équipe EMIPPsy ?

Quand ? L'équipe est disponible de **9h à 17h du lundi au vendredi**
Qui ? Personne concernée, amis, famille, professionnels de santé



[EMIPPsy Argenteuil](#) (« @emippsy » dans la barre de recherche)



[EMIPPsy Argenteuil](#) (« Emippsy Argenteuil » dans la barre de recherche)



[EMIPPsy](#) (« Equipe Mobile d'Intervention Précoce en Psychiatrie » dans la barre de recherche)



emippsy@ch-argenteuil.fr



06 38 81 71 58